



Études économiques de l'OCDE CHINE

MARS 2017 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Chine 2017 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2019), *Études économiques de l'OCDE : Chine 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/10b2f874-fr>.

ISBN 978-92-64-72388-7 (pdf)

Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Chine
ISSN 2072-5051 (imprimé)
ISSN 2072-5043 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © www.shutterstock.com/pic.mhtml?id=51573532.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2019

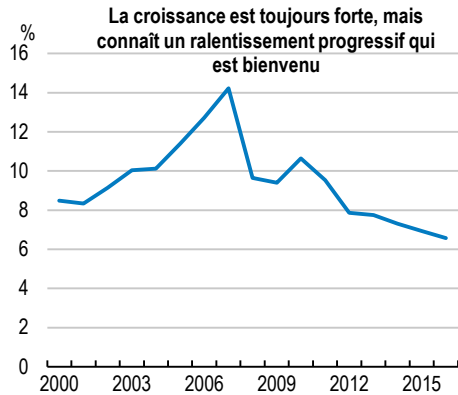
La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

Résumé

- *Principales conclusions*
- *Principales recommandations*

RÉSUMÉ

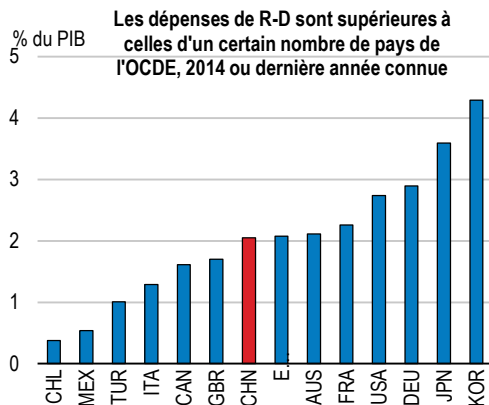
Gérer le ralentissement progressif de l'économie



Source : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 100 (Base de données)

La croissance demeure forte mais connaît un ralentissement progressif qui est bienvenu, dans un contexte de vieillissement de la population et de rééquilibrage de l'économie de l'investissement vers la consommation, de la demande extérieure vers le marché intérieur et du secteur manufacturier vers les services. Pour un rééquilibrage en bon ordre, il convient de s'atteler au surendettement des entreprises, aux surcapacités dans l'immobilier et les industries lourdes et au surinvestissement financé par l'emprunt sur les marchés d'actifs. La transition vers une production plus efficace et moins énergivore est primordiale pour une croissance de meilleure qualité et plus durable.

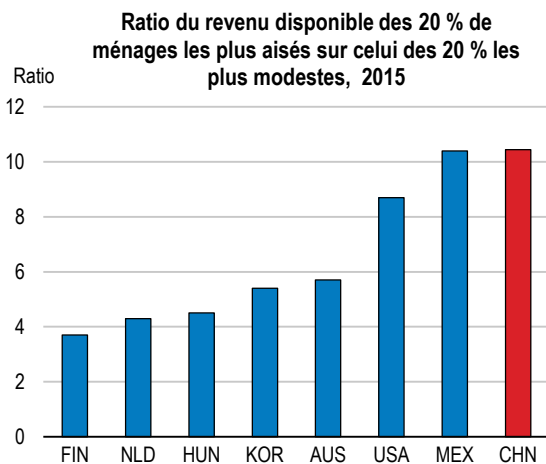
Stimuler le dynamisme et les résultats du secteur des entreprises



Source : OCDE, Base de données MSTI.

Bien qu'en retrait par rapport aux États-Unis et au Japon, les dépenses de recherche-développement de la Chine sont nettement supérieures à celles des pays à PIB par habitant comparable. Le nombre de dépôts de brevets monte en flèche à la faveur de subventions généreuses, mais les brevets d'invention demeurent proportionnellement peu nombreux. Les créations d'entreprises ont été simplifiées grâce à la suppression de certaines procédures d'autorisation et à leur simplification, mais ces créations, pour beaucoup, ne sont pas viables. La gouvernance des entreprises se renforce, y compris dans le secteur public, grâce à des mécanismes renforcés de contrôle interne et externe.

Assurer une croissance inclusive en donnant de meilleures chances



Source : Bureau national des statistiques (BNS) ; Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Les inégalités de revenu sont en repli, de même que la pauvreté, dans une mesure plus large encore. Il reste que le fossé entre riches et pauvres demeure profond. Les réformes des politiques publiques pourraient avoir un fort impact sur la redistribution du système d'impôts-prestations, améliorer l'éducation et les compétences et offrir aux populations marginalisées de meilleures perspectives au regard de l'emploi. Le bien-être individuel et la croissance économique auraient beaucoup à gagner d'une offre appropriée et plus accessible de soins de santé et de pensions de retraite.

| PRINCIPALES CONCLUSIONS | PRINCIPALES RECOMMANDATIONS |
|---|--|
| Politique monétaire et réglementation prudentielle | |
| L'orientation de la politique monétaire est globalement appropriée, mais le recours à des instruments ciblés de nature non économique se développe. | Miser davantage sur des instruments de politique monétaire relevant des lois du marché. |
| Le crédit à la consommation se développe rapidement. | Renforcer la réglementation prudentielle en exigeant des établissements de crédit qu'ils prennent en compte la capacité de remboursement de l'emprunteur lorsqu'ils accordent un prêt. |
| Le ralentissement de la croissance rend l'investissement plus risqué et canalisent les flux financiers vers les marchés de l'immobilier et de valeurs mobilières. | Mettre en place des restrictions aux investissements financés par l'emprunt sur les marchés d'actifs. |
| Investissement public et garanties implicites de l'État | |
| Si la politique budgétaire permet, notamment par des prêts bancaires à l'appui des réformes, d'augmenter la croissance à court terme, elle risque d'engendrer des investissements de piètre qualité. | Maintenir une orientation budgétaire prudente. Améliorer l'efficacité de la dépense publique en canalisant les ressources vers des domaines à haut rendement comme l'éducation, la santé et la protection sociale, et éviter les inefficiences dans l'allocation du capital en laissant aux banques la possibilité de mieux rémunérer le risque. |
| Les entreprises publiques et autres entités du secteur public bénéficient de garanties implicites de la part de l'État et d'autres privilèges, qui ne font que gonfler l'endettement des entreprises. Les entreprises publiques détiennent d'importantes parts de marché dans de nombreux secteurs. | Supprimer progressivement les garanties implicites dont bénéficient les entreprises publiques et autres entités du secteur public afin de limiter les montants de passifs éventuels. Réduire la présence de l'État dans les secteurs non stratégiques à vocation commerciale. Laisser les entreprises publiques non viables déposer leur bilan. |
| Promouvoir la croissance verte | |
| La fiscalité environnementale ne constitue qu'une fraction infime des recettes fiscales. | Relever le montant des taxes fiscales. |
| La Chine entre pour 27 % dans le total des émissions mondiales de carbone et s'est engagée à les réduire. Malheureusement, l'augmentation des moyens de production à partir d'énergies renouvelables ne signifie pas toujours que ces capacités soient plus utilisées. | Permettre aux producteurs d'électricité d'origine renouvelable de revendre leurs excédents de production et associer l'extension des moyens de production d'origine renouvelable au développement du réseau électrique national. |
| Promouvoir l'innovation, la qualité de la gouvernance et la réforme des entreprises publiques | |
| L'activité d'innovation est florissante même si seuls les projets d'importance stratégique et les industries nouvelles à haute technologie bénéficient d'aides. | Augmenter le nombre de secteurs recevant des aides publiques à l'innovation. |
| Les infractions à la législation sur les droits de la propriété intellectuelle dissuadent de déposer des brevets. | Renforcer la protection des droits de la propriété intellectuelle en engageant plus systématiquement des poursuites à l'encontre des auteurs d'infraction et en les sanctionnant par des amendes. |
| Les actionnaires majoritaires évincent souvent les actionnaires minoritaires par des transactions entre parties liées et exercent une forte influence sur les conseils d'administration. Des cas de détournement d'actifs publics par des cadres dirigeants ont été constatés. | Exiger que les entreprises publient régulièrement leurs comptes et qu'elles soient toutes soumises à des normes de publication d'informations. Relever le montant des amendes infligées aux auteurs de fraude. |
| Renforcer la cohésion sociale | |
| Le fossé entre riches et pauvres est profond. Les impôts et transferts n'ont guère d'effet sur la redistribution. Le régime de cotisations sociales est régressif. | Calculer les cotisations de sécurité sociale sur la base du revenu effectivement perçu. Augmenter les transferts de l'État et des provinces au titre de l'aide sociale aux régions les plus déshéritées. Élargir la base de calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et augmenter la progressivité de cet impôt. |
| L'âge de départ à la retraite, notamment des femmes, est jeune. | Relever et harmoniser progressivement l'âge de départ à la retraite à 65 ans, puis le moduler en fonction de l'espérance de vie. |
| Les prestations de retraite sont difficilement transférables d'une localité à l'autre, ce qui pénalise les travailleurs migrants. | Mettre en place un registre central qui permette à chacun de percevoir sa pension de retraite indépendamment du lieu d'acquisition de ses droits à pension. |

Évaluation et recommandations

- *Une croissance en baisse de régime*
- *La politique monétaire doit concilier deux objectifs : soutenir la croissance et contenir les risques*
- *Les risques s'accroissent dans le secteur financier*
- *L'assouplissement de la politique budgétaire intervient sur fond de réformes de la fiscalité et d'évolution des relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration*
- *Rééquilibrer la croissance*
- *Améliorer les performances des entreprises et stimuler l'entrepreneuriat*
- *Améliorer le bien-être et les perspectives économiques en rendant la croissance plus inclusive*
- *Faire prévaloir une croissance plus verte*

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Alors qu'elle entame son 13^e plan quinquennal (2016-2020), la Chine voit son économie continuer de croître rapidement par rapport à d'autres pays. Bien que sa croissance ralentisse lentement, le PIB par habitant demeure bien parti pour atteindre un quasi-doublement entre 2010 et 2020 (graphique 1, partie A). En conséquence, l'économie chinoise sera encore, dans un avenir prévisible, le principal moteur de la croissance mondiale. Toutefois, malgré des résultats économiques impressionnants et un bilan sans précédent dans la lutte contre la pauvreté (graphique 1, partie C), des déséquilibres se sont accumulés. La croissance chinoise a longtemps été portée par l'accumulation du capital, à la faveur de taux d'épargne élevés. Or, ce modèle de croissance a conduit à une mauvaise affectation du capital et à une perte d'efficacité de l'investissement, ainsi qu'à des excédents de capacités dans certaines industries manufacturières et dans l'immobilier, qui doivent maintenant être résorbés. Les investissements des entreprises ont été financés en grande partie par l'emprunt, grâce aux prêts bonifiés et aux garanties implicites dont bénéficient les entreprises publiques et d'autres entités du secteur public. Une réponse efficace aux sources de risques que sont l'endettement excessif des entreprises, les bulles immobilières et les investissements financés par l'emprunt sur les marchés d'actifs, aidera à maintenir la croissance sur une trajectoire durable.

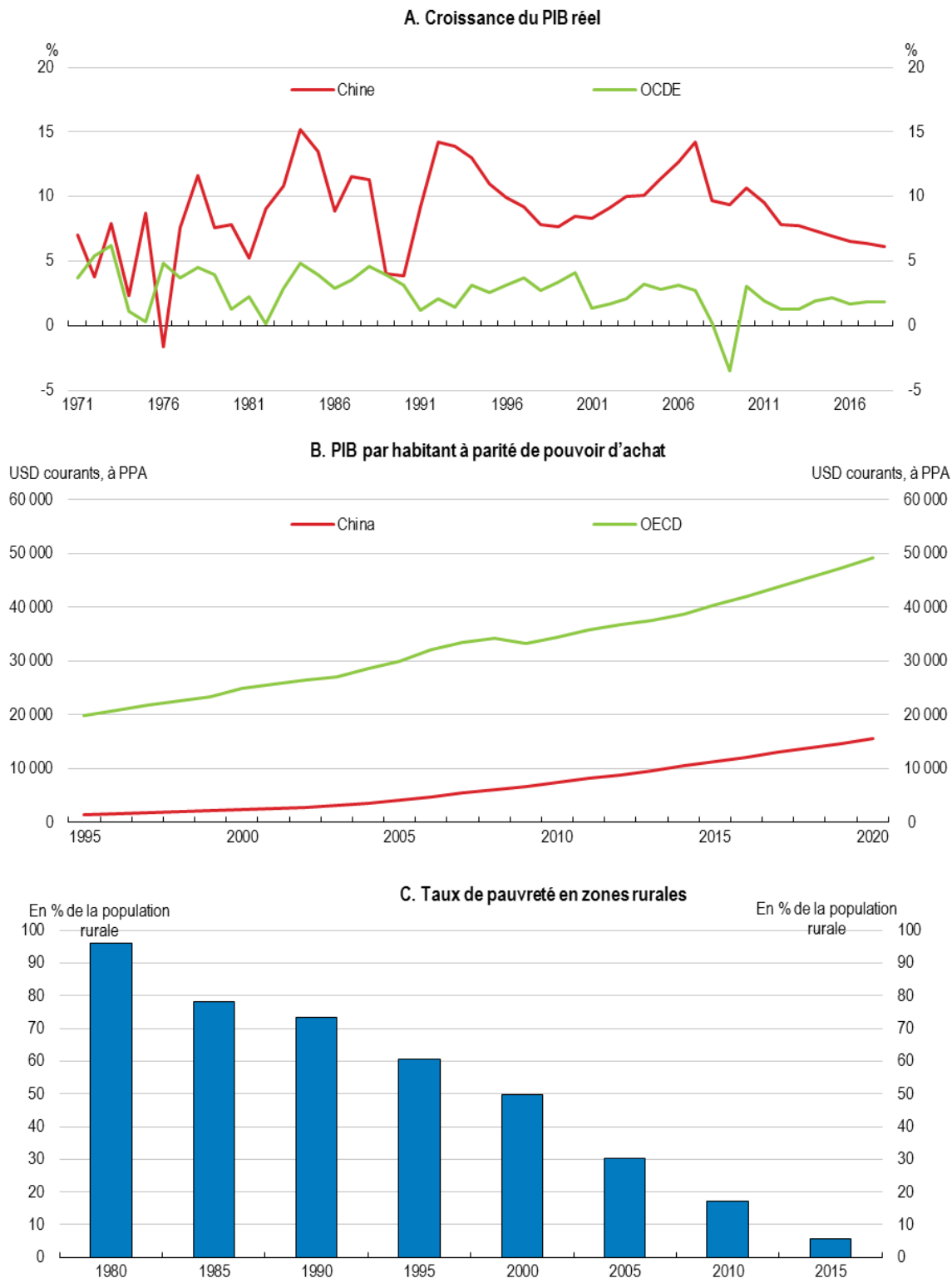
Dans ce contexte, le rééquilibrage de l'économie en faveur de la consommation est essentiel. Cette réorientation est efficace jusqu'à présent, la croissance ne fléchissant que légèrement. La consommation peut s'appuyer sur une progression stable des revenus, en particulier dans les zones rurales, ce qui facilitera la réduction de la fracture entre les villes et les campagnes et rendra la croissance plus inclusive. Cette croissance portée par la consommation aidera également à recentrer le secteur manufacturier vers les services (graphique 2, partie A) et la demande extérieure vers le marché intérieur.

Une croissance qui fléchit, c'est aussi moins de bénéfices pour les entreprises et donc plus de pressions à des gains d'efficacité. C'est aussi une progression moins rapide des revenus et par conséquent, moins de moyens budgétaires mobilisables pour que la croissance soit plus inclusive. Améliorer les résultats des entreprises grâce à des activités d'innovation et d'entrepreneuriat plus dynamiques, renforcer les normes de gouvernance et réformer les entreprises publiques en les exposant aux mécanismes du marché sont autant de moyens qui devraient permettre de gagner en efficacité et de donner un coup de pouce au revenu des ménages, offrir de meilleures perspectives en matière d'emploi et rehausser le niveau de bien-être général de la population. Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude économique* sont les suivants :

- La croissance demeure forte, mais connaît un ralentissement progressif qui est bienvenu, dans un contexte de vieillissement de la population et de rééquilibrage de l'économie de l'investissement vers la consommation. Le développement des activités d'innovation et d'entrepreneuriat, une gouvernance plus efficace des entreprises et la réforme des entreprises publiques sont des conditions indispensables à une meilleure qualité de la croissance et à sa capacité à rebondir.
- Les risques financiers sont en hausse en raison d'un endettement lourd et sans cesse croissant des entreprises et d'excédents de capacités gigantesques dans certains secteurs. L'éclatement des bulles immobilières porterait un coup au marché de l'immobilier, à la construction et à plusieurs industries manufacturières. Toutefois, les ménages sont peu endettés et la réglementation prudentielle applicable aux prêts immobiliers est restrictive, de sorte que le secteur financier serait en mesure d'absorber le choc.

- Le filet de protection sociale s'est renforcé ces dernières années, aidant par là même à réduire la pauvreté. Il reste que les inégalités de revenu marchand demeurent profondes. Il convient de développer encore les équipements collectifs, notamment destinés aux populations rurales, et faire que le système de prélèvements et de transferts soit plus progressif.

Graphique 1. La croissance tendancielle fléchit mais poursuit sa convergence avec l'OCDE



Note : Les zones ombrées correspondent à des projections. Les chiffres de la partie C du graphique sont calculés en fonction d'une norme de pauvreté fixée en 2010 à 2 300 CNY de revenu net par habitant (en chiffres de 2010) pour les zones rurales.

Source : Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde ; OCDE, Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 100 ; Bureau national des statistiques (BNS) ; Annuaire statistique de la Chine 2016.

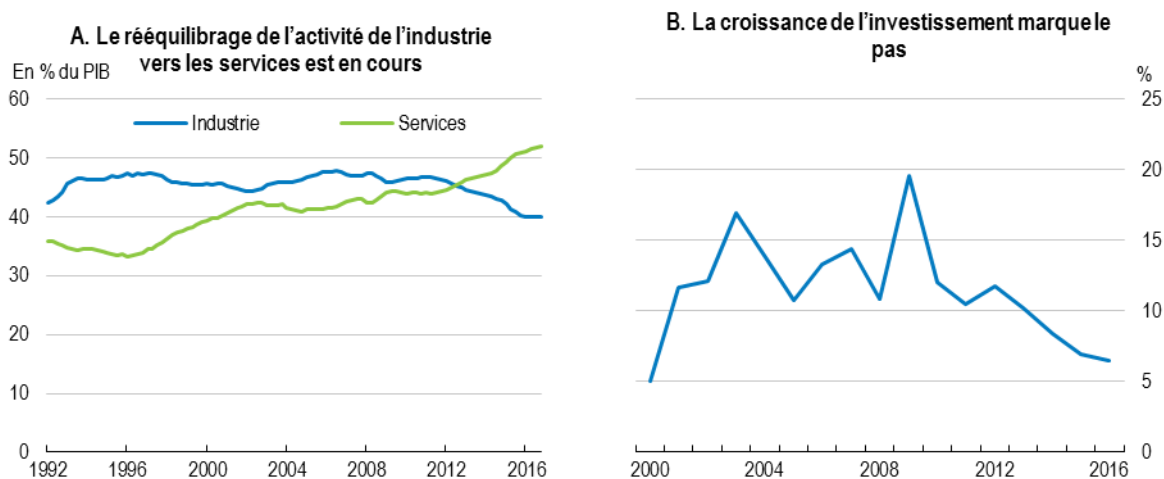
Une croissance en baisse de régime

La croissance devrait continuer de fléchir (tableau 1 et graphique 2), à mesure que l'ajustement s'accélère dans les industries manufacturières en proie à des excédents de capacités et que l'investissement marque le pas (graphique 2, partie B). Pour autant, les schémas d'évolution sont variables selon les régions : dans certaines, le ralentissement de l'investissement a fait baisser la croissance alors que dans d'autres, surtout dans les régions moins développées, l'investissement aussi bien que le PIB progressent à des taux à deux chiffres, ou presque (graphique 3). Les réductions de capacités sont délicates car il faudrait que les administrations infranationales trouvent les ressources nécessaires pour réaffecter, indemniser, reclasser ou réemployer les actifs ayant été licenciés. Or, de nombreuses administrations, notamment celles d'échelon inférieur à celui des provinces, n'en ont pas les moyens.

Les investissements immobiliers ont soutenu la croissance, de même que les projets d'infrastructures, pendant l'essentiel de l'année 2016, mais ils amorcent désormais un redressement avec la mise en place de réglementations macroprudentielles de niveau régional pour apaiser les marchés. Les prix de l'immobilier résidentiel sont en hausse depuis la mi-2015, notamment dans les villes de premier rang (graphique 4), et rendent financièrement plus difficile l'accès au logement dans les grandes métropoles urbaines. Ces plus-values ont été alimentées, entre autres, par la politique monétaire accommodante des autorités et par l'assouplissement des restrictions à l'investissement immobilier en 2015. En revanche, des estimations laissent penser qu'il faudra sans doute plus de trois ans pour résorber les stocks de logements dans les petites villes chinoises, même en l'absence de nouveaux programmes de constructions résidentielles (IMF, 2016a).

Les restrictions appliquées à l'offre foncière ont également fait grimper les prix. Les administrations locales misant sur les cessions foncières pour se constituer des recettes (OECD, 2015b), elles restreignent volontairement l'offre publique pour faire monter les prix. Les emprises foncières libérées pour des programmes immobiliers ont diminué globalement en 2014 de 25 %, et à nouveau en 2015, de 21 %, alimentant ainsi la pénurie de terrains pour la construction de logements dans de nombreuses localités. À Shanghai, la part des superficies bâties par rapport au foncier total disponible pour la construction immobilière résidentielle est encore plus réduite qu'à Tokyo ou à New York (Hong, 2016).

Graphique 2. L'économie subit actuellement un certain nombre de transitions



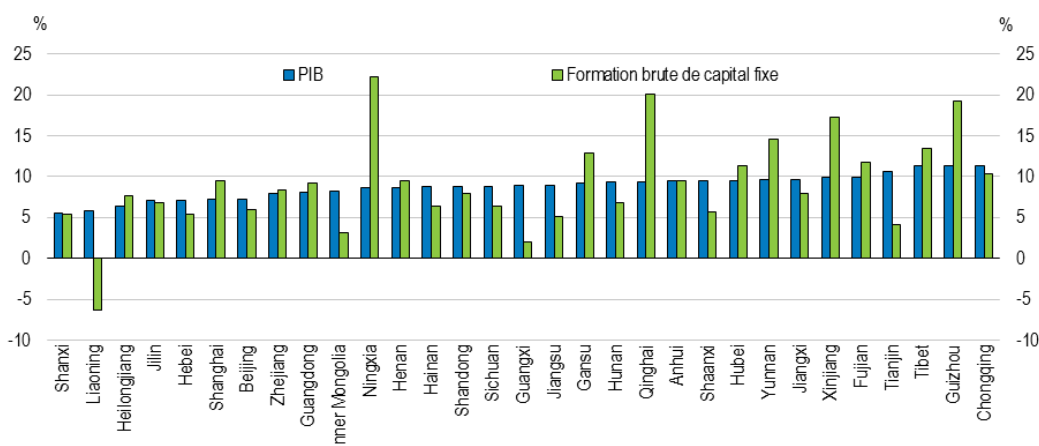
Note : Dans la partie A, la rubrique « Industrie » recouvre l'exploitation minière, les activités manufacturières et les services d'utilité publique ; la rubrique « Services » inclut la construction. Dans la partie B, l'investissement correspond à la formation brute de capital fixe réelle.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 100.

Pour contenir la hausse rapide des prix de l'immobilier dans les grandes métropoles, les autorités ont durci encore les restrictions à l'acquisition de logements. En mars 2016, le taux de l'apport personnel à verser pour une acquisition immobilière et les restrictions imposées localement aux acquéreurs non-résidents ont été relevées à Shanghai et Shenzhen. Des mesures comparables ont ensuite été prises à Pékin et dans des villes de deuxième rang comme Hefei, Xiamen, Suzhou, Wuhan et Chengdu.

Graphique 3. Le ralentissement de la croissance et de l'investissement est inégal sur le territoire

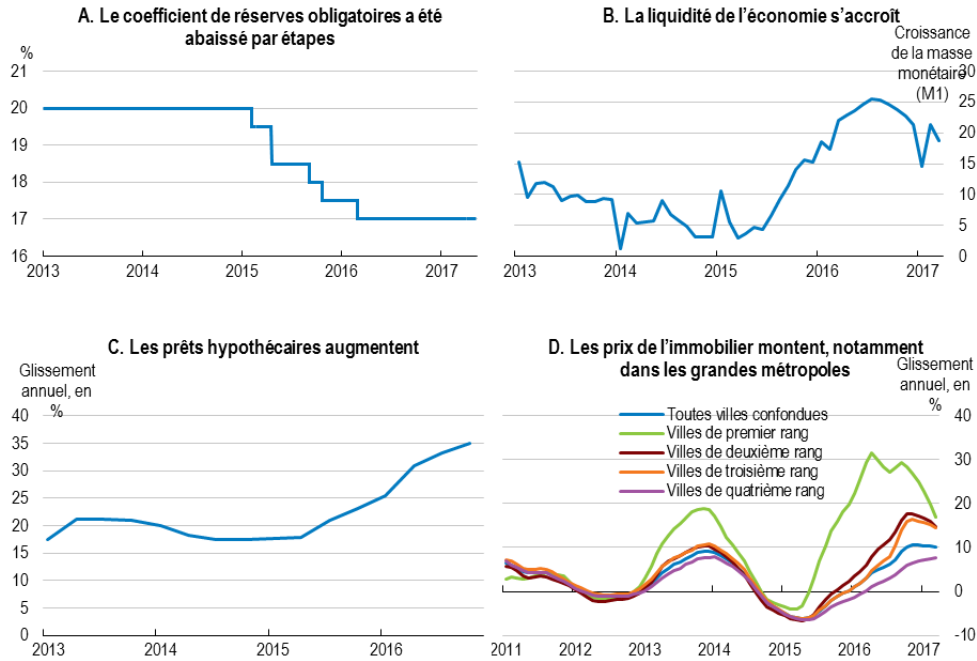
Taux de croissance moyen composé, 2012-15



Note : Le PIB et la formation brute de capital fixe sont tous deux exprimés en valeur réelle. La formation brute de capital fixe réelle est calculée à partir des chiffres nominaux auxquels sont appliqués des déflateurs d'investissement fixe, propres à chaque province. Concernant le Tibet pour lequel il n'existe pas de déflateur, on applique la moyenne nationale.

Source : Calculs de l'OCDE à partir de données du Bureau national des statistiques (BNS).

Graphique 4. Une forte liquidité a alimenté le boom de l'immobilier

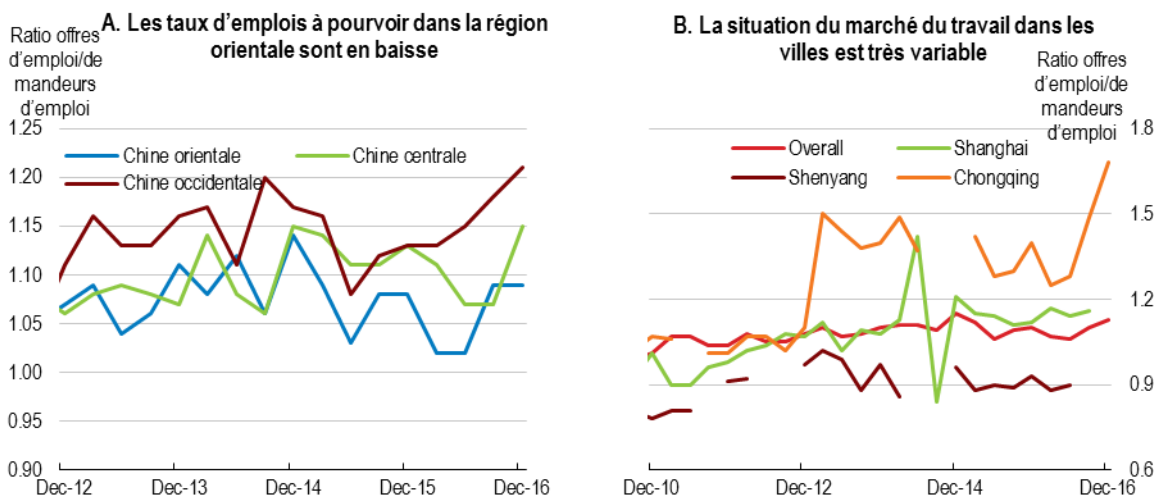


Note : Le coefficient de réserves obligatoires concerne les grandes banques commerciales. Les prix de l'immobilier sont calculés à partir de l'indice des prix de l'immobilier résidentiel de 70 villes. Les villes chinoises sont généralement classées en six catégories, en fonction de leur importance économique et administrative. Dans la partie D du graphique, les villes de 1^{er} rang sont au nombre de quatre (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Guangzhou), huit pour celles de 2^e rang, onze pour celles de 3^e rang et enfin 47 pour celles de 4^e rang.

Source : Base de données CEIC.

La consommation est restée vigoureuse, à la faveur d'une solide création d'emplois et de la progression continue des revenus, spécialement dans les zones rurales. Le chiffre d'affaires du commerce en ligne et les importations de services touristiques ont connu un rythme soutenu. La création d'emplois demeure solide et le chômage dans les villes est faible. Le taux global d'emplois à pourvoir dans les grandes villes dynamiques comme Shanghai et Chongqing reste élevé alors qu'à Shenyang, située dans l'ancienne région industrielle, la demande de main-d'œuvre continue de rester en deçà de l'offre (graphique 5).

Graphique 5. Les taux d'emplois à pourvoir sont élevés dans certaines régions



Note : Un ratio supérieur à 1 signifie que les offres d'emploi sont plus nombreuses que les demandeurs d'emploi dans la catégorie considérée.

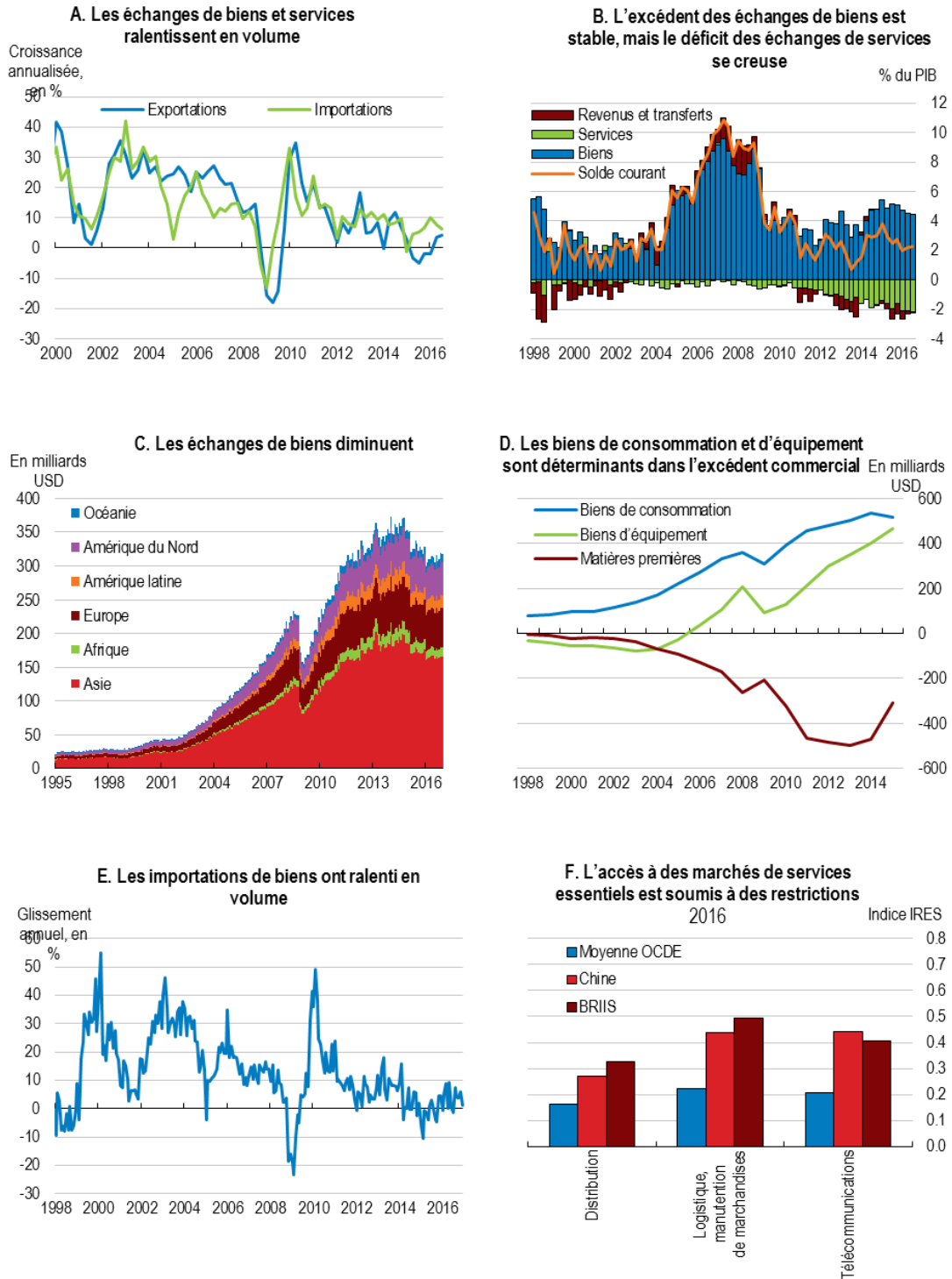
Source : Enquête sur la population active urbaine en Chine, ministère des Ressources humaines et de la Protection sociale.

La croissance des échanges a ralenti (graphique 6, partie A). La baisse de régime des exportations s'explique par une reprise mondiale en demi-teinte tandis que le ralentissement des importations de biens est en grande partie imputable à une faible demande d'investissements, les biens d'équipement constituant une fraction importante des importations. L'excédent des paiements courants est resté relativement stable et s'explique par un excédent non négligeable constant des échanges de biens, même si ceux-ci diminuent globalement (partie C). Les biens d'équipement jouent désormais un rôle déterminant dans l'excédent commercial (partie D). Contrastant avec le solde positif confortable des échanges de biens, le déficit des échanges de services monte en flèche du fait d'une hausse majeure des importations de services touristiques (partie B). Les importations de biens en volume ont diminué (partie E) avec la baisse du commerce de transformation (« perfectionnement actif »), de même que la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM). Comme la Chine met en place ses propres chaînes de valeur, il sera d'autant plus important de fournir les services nécessaires à cette fin, en particulier dans les secteurs de la distribution, la logistique et les télécommunications, où d'importantes restrictions demeurent (partie F).

La déflation des prix à la production a marqué le pas (graphique 7), avec la réduction des excédents de capacités et le renforcement des investissements dans les infrastructures et l'immobilier. Malgré un léger écart des prix à la consommation, imputable à une hausse temporaire des prix alimentaires, les tensions inflationnistes restent faibles.

Dans ce contexte, la croissance continuera de ralentir progressivement entre 2017 et 2018 (tableau 1), mais des mesures de relance aideront à la maintenir au-delà de 6 % sur la période 2016-2018 (tableau 1). La consommation y jouera un rôle plus déterminant compte tenu de l'ajustement opéré dans les industries lourdes et d'un investissement privé toujours faible. La consommation bénéficiera d'une croissance stable de l'emploi et des revenus. Le déficit budgétaire se creusera, conséquence d'une intensification de la politique expansionniste. Les tensions inflationnistes augmenteront légèrement du fait du renchérissement des prix des matières premières, mais l'inflation mesurée par l'IPC restera relativement modérée.

Graphique 6. Les échanges ralentissent en volume mais l'excédent des échanges de biens s'est amplifié

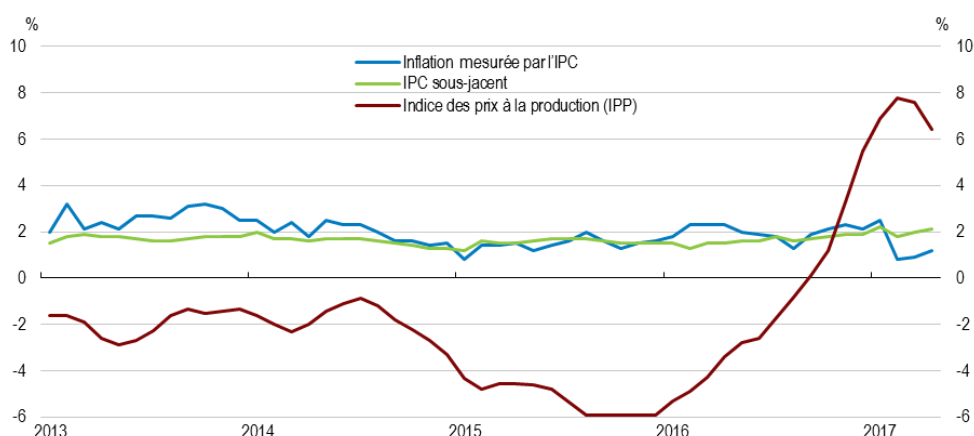


Note : La partie C montre la somme des exportations et des importations de biens.

Source : CEIC ; OCDE, base de données sur l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES).

Graphique 7. Les tensions inflationnistes s'amenuisent

Pourcentage de variation par rapport à l'année antérieure



Note : L'IPC sous-jacent exclut les prix de l'alimentation et de l'énergie.

Source : Bureau national des statistiques (BNS).

Tableau 1. Indicateurs et prévisions macroéconomiques

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------|-------------|-------------|
| Variation annuelle en pourcentage | | | | | | | | | |
| PIB réel | 10.6 | 9.5 | 7.9 | 7.8 | 7.3 | 6.9 | 6.7 | 6.4 | 6.1 |
| Exportations de biens et de services, en volume ¹ | 24.9 | 14.0 | 6.2 | 9.1 | 6.8 | -2.0 | 0.9 | 2.3 | 2.4 |
| Importations de biens et de services, en volume ¹ | 18.1 | 16.0 | 7.1 | 11.0 | 9.3 | 3.9 | 5.4 | 2.2 | 3.0 |
| Déflateur du PIB | 6.9 | 8.2 | 2.4 | 2.2 | 0.8 | -0.5 | 0.9 | 2.0 | 2.5 |
| Indice des prix à la consommation | 3.3 | 5.4 | 2.6 | 2.6 | 2.0 | 1.4 | 2.1 | 2.2 | 2.9 |
| Termes de l'échange | -9.6 | -3.7 | 2.6 | 1.0 | 2.8 | 12.8 | 0.9 | 0.4 | 1.0 |
| En pourcentage du PIB | | | | | | | | | |
| Solde financier | | | | | | | | | |
| Solde total ² | -0.4 | 0.2 | 0.5 | -0.3 | -0.3 | -1.3 | -1.8 | -2.3 | -2.7 |
| Solde principal ³ | -2.2 | -1.4 | -1.1 | -1.8 | -1.7 | -2.4 | -2.9 | -3.5 | -4.0 |
| Solde des paiements courants | 3.9 | 1.8 | 2.5 | 1.5 | 2.7 | 3.0 | 2.4 | 2.4 | 2.4 |
| <i>Pour mémoire :</i> | | | | | | | | | |
| En milliards USD | | | | | | | | | |
| Réserves de change, en fin d'exercice | 2 847 | 3 181 | 3 312 | 3 821 | 3 843 | 3 330 | | | |
| Variation annuelle en pourcentage, sauf spécification contraire | | | | | | | | | |
| Prix de l'immobilier déflatés de l'IPC ⁴ | 6.5 | -1.3 | -3.2 | 3.2 | 0.5 | -5.3 | | | |

| | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Emploi total | 0.4 | 0.4 | 0.4 | 0.4 | 0.4 | 0.3 |
| Emploi urbain | 4.1 | 3.5 | 3.3 | 3.1 | 2.8 | 2.8 |
| Coefficient de Gini du revenu disponible des ménages, au niveau national | 0.48 | 0.48 | 0.47 | 0.47 | 0.47 | 0.46 |

Note : Les chiffres pour 2016-18 sont empruntés aux prévisions parues dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 100.

Estimations de l'OCDE.

1 Le solde financier total inclut les soldes de tous les comptes budgétaires, au nombre de quatre (compte général, compte de fonds gérés par l'État, caisses de sécurité sociale et comptes des entreprises publiques).

2 Le solde financier principal est le solde officiel défini comme étant la différence entre les trois postes i) recettes du budget général, ii) recettes du fonds central de stabilisation et iii) recettes de l'ajustement budgétaire infranational, pour ce qui est des recettes, et les trois postes iv) dépenses du budget général, v) renflouement du fonds central de stabilisation et vi) remboursement du principal de la dette infranationale, pour ce qui est des dépenses. Le chiffre pour 2016 correspond à la cible officielle de déficit.

3 Les prix immobiliers sont estimés à l'aide de l'indice des prix immobiliers de 70 villes pour 2008-10, puis par la moyenne simple des indices des prix immobiliers des habitations nouvellement construites pour ces 70 villes pour la période 2011-15.

Source: Base de données CEIC ; Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE* n° 100, novembre 2016 [à actualiser pour la publication].

Les risques de divergence par rapport aux prévisions ci-dessus sont orientés à la baisse. La flambée des prix de l'immobilier dans les villes de premier rang et le surinvestissement financé par l'emprunt sur les marchés d'actifs amplifient les facteurs de vulnérabilité (encadré 1) et le risque de défaillances désordonnées. L'endettement excessif et la dette grandissante dans le secteur des entreprises aggravent les problèmes de stabilité financière, même si un certain nombre d'allègements fiscaux sont en cours d'application pour alléger la charge fiscale des entreprises. Un ajustement rapide dans l'immobilier et l'industrie pèserait sur la croissance, mais s'avère nécessaire pour renforcer la résistance. Du côté de l'offre, des politiques publiques comme le désendettement et la résorption des surcapacités sont d'une importance cruciale pour éviter un brusque ralentissement. En revanche, une relance plus forte que prévu se traduirait par une croissance plus soutenue à court terme, mais par des déséquilibres plus marqués par la suite. S'agissant des risques de divergence à la hausse, un rebond plus fort que prévu de l'activité mondiale stimulerait les exportations et la croissance chinoises.

Encadré 1. Principaux facteurs de vulnérabilité

| Facteurs de vulnérabilité | Impact possible |
|---|---|
| Multiplication des défaillances d'entreprises | Le ralentissement de la croissance et la diminution des bénéfices compliquent le service de la dette et peuvent engendrer de nouvelles défaillances, en portant un coup à la rentabilité des banques et en créant des problèmes de liquidité. Il serait toutefois possible d'atténuer ce risque à court terme en renflouant les entités défaillantes grâce à des fonds publics ou en persuadant les créanciers de ne pas faire valoir leurs droits. |
| Effondrement des prix des logements | La chute des prix des logements aurait des effets néfastes sur certains secteurs de l'économie comme l'immobilier, la construction, l'ameublement, l'électroménager et d'autres secteurs du même ordre, mais l'impact de cette chute pourrait être atténué par une réglementation prudentielle restrictive qui encadrerait les emprunts immobiliers des ménages et interdirait |

l'« extraction hypothécaire ».

Forte montée des protectionnismes

Des mesures protectionnistes de la part de certains partenaires commerciaux porteraient un coup aux exportations chinoises, mais pourraient être atténuées si la Chine concluait des accords de libre-échange avec d'autres partenaires.

La politique monétaire doit concilier deux objectifs : soutenir la croissance et contenir les risques

Une politique monétaire accommodante a été poursuivie à juste titre en 2015-16, dans un contexte de ralentissement de l'activité, de baisse des cours des actions et de pressions déflationnistes persistantes. Depuis peu, la Banque centrale a eu recours à des opérations d'*open market* visant à réduire les taux à long terme, ce qui est conforme au double objectif retenu : soutenir la demande et contenir les risques. D'une part, un ajout de liquidités sur un marché où elles sont déjà très abondantes (si l'on en juge par la progression marquée de l'agrégat M1), pourrait être contre-productif. D'autre part, un recul des taux d'intérêt pourrait déclencher des sorties de capitaux et exercer une pression à la baisse sur la valeur de la monnaie.

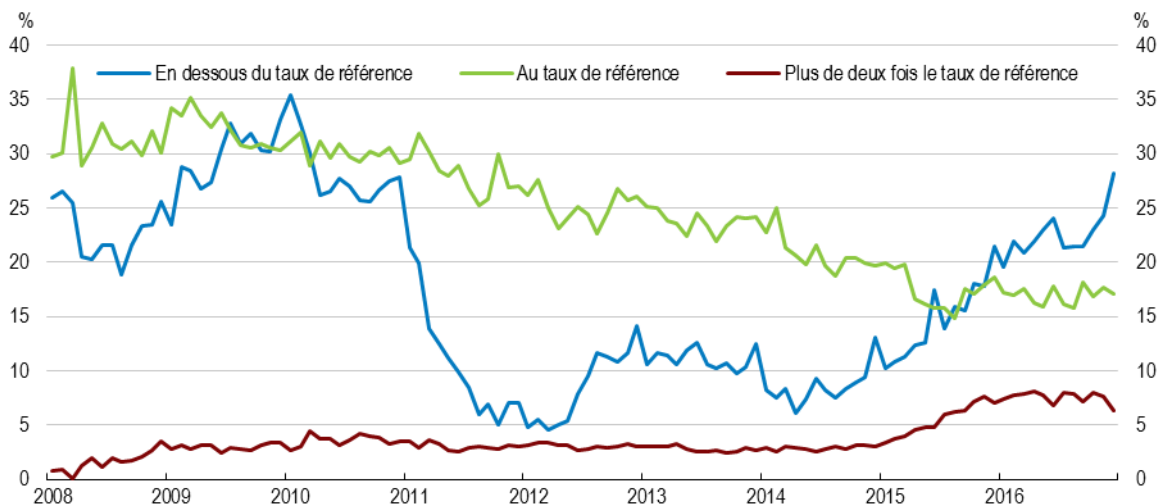
Si le cadre d'action en matière monétaire est désormais davantage axé sur les marchés, le recours aux crédits ciblés a tout de même augmenté. Depuis la suppression du plafond applicable aux taux d'intérêt qui rémunèrent les dépôts, la Chine s'est engagée dans la dernière étape de la libéralisation des taux d'intérêt. Le mécanisme de fixation des prix du crédit semble s'être amélioré, en effet la fraction des emprunts octroyés au taux de référence diminue, alors que la proportion d'emprunts octroyés à un taux largement supérieur au taux de référence, ou à un taux moindre, affiche une progression (graphique 8). Toutefois, la hausse de la part des prêts conclus à des taux inférieurs au taux de référence peut être liée à une augmentation des crédits concédés aux entreprises publiques et à d'autres entités publiques bénéficiant de garanties implicites de l'État. La Banque populaire de Chine a par ailleurs mis en place un corridor de taux d'intérêt qui lui permet d'orienter l'évolution des principaux taux du marché monétaire. Elle a néanmoins commencé en parallèle à accorder des prêts adossés à des actifs répondants à des critères de qualité à certaines banques chargées de prêter aux PME et au secteur agricole. Cette mesure, de même que différents nouveaux outils tels que la facilité de prêt complémentaire sur nantissement ou la facilité de prêt à moyen terme, permet un apport ciblé de liquidités (tout en ayant une incidence sur les taux débiteurs). Le recours à de tels instruments spécifiques tend à ralentir la transition vers d'autres mécanismes reposant davantage sur le marché.

L'élargissement des marges de fluctuation des taux de change, en août 2015, a constitué une avancée importante vers un régime de change flottant (IMF, 2016a). Le recul du renminbi avait ainsi effacé, à la mi-2016, une grande partie de la hausse enregistrée en 2014-15 (graphique 9). Les anticipations relatives à la poursuite de la dépréciation du renminbi ont donné lieu à des sorties de capitaux, conduisant l'État à intervenir pour défendre la valeur de la monnaie, ce qui s'est traduit par une baisse marquée des réserves de change. Les sorties de capitaux sont aussi la conséquence de réaffectations de portefeuilles opérées par le secteur privé entre le renminbi et d'autres actifs en devises qui devraient se poursuivre dans l'avenir immédiat. Toutefois, l'entrée, en octobre 2016, du renminbi dans le panier de devises du droit de tirage spécial du FMI devrait stimuler sur le moyen terme la demande d'actifs libellés en renminbi, atténuant ainsi les effets des sorties de capitaux, du ralentissement de l'économie et de la baisse des rendements (Prasad, 2016). De manière générale,

l'élargissement des marges de fluctuation des taux de change devrait s'accompagner d'un rôle accru du marché dans la détermination de ces taux, ce qui pourrait atténuer l'impact des chocs durant l'ouverture progressive du compte de capital, comme le relevait l'édition 2015 de l'*Étude économique* de l'OCDE.

Graphique 8. De moins en moins de prêts sont conclus au taux de référence

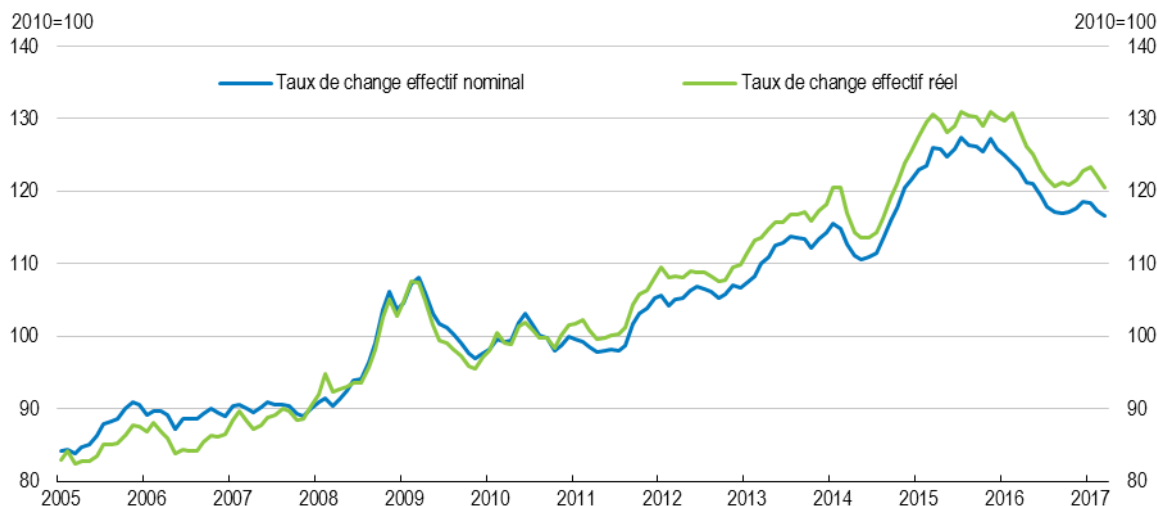
Pourcentage de prêts consentis à différents niveaux de taux d'intérêt par comparaison au taux de référence



Source : base de données Wind.

Graphique 9. La phase d'appréciation tendancielle du taux de change a pris fin

Taux de change effectif nominal et réel (2010 = 100)

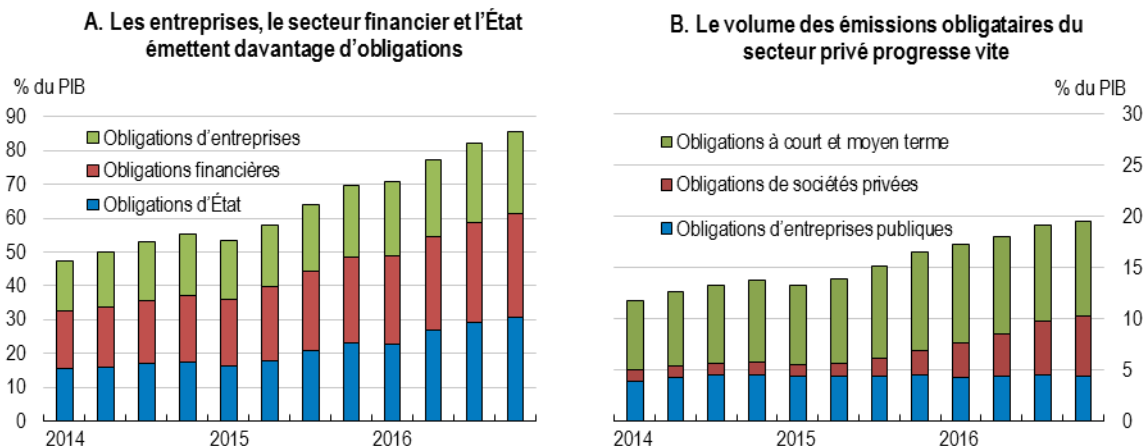


Source : base de données de la Banque des règlements internationaux.

Le marché obligataire, qui s'est fortement développé sous l'effet de l'apparition en 2015 d'obligations émises par des administrations infranationales et, plus récemment, de l'essor rapide des obligations spéciales liées au financement de projets d'infrastructure, occupe désormais le troisième rang mondial en termes de volume. Dans la mesure où les banques – qui sont les investisseurs les plus importants – ont tendance à conserver les titres jusqu'à leur échéance, tandis que le rôle des autres investisseurs, comme les compagnies d'assurance et les sociétés d'investissement, qui réalisent en règle générale un volume de transactions plus élevé, demeure limité, le marché secondaire reste illiquide. Dans l'ensemble, le marché obligataire est segmenté

dans le respect des réglementations (Ma and Yao, 2016). Les banques interviennent uniquement sur le marché interbancaire. Si les trois principales catégories d'émetteurs (les administrations publiques, les institutions financières et le secteur des sociétés non financières) représentent globalement des fractions comparables du marché obligataire (graphique 10, partie A), la plupart des émetteurs présentent de fait un lien avec les pouvoirs publics : les banques d'État

Graphique 10. Le marché obligataire national progresse rapidement



Note : Encours des obligations, données trimestrielles. Les données présentées dans la partie B excluent les émissions réalisées par des institutions soutenues par l'État, comme Central Huijin Corporation et China Railways, ainsi que les placements privés.

Source : base de données Wind.

spécialisées sont les plus grandes émettrices d'obligations, tandis que les entreprises publiques et les organismes de placement des collectivités locales figurent au premier rang des émetteurs du secteur non financier. Les émissions d'obligations d'entreprises et de titres à court et moyen terme sont supervisées par des organismes différents (graphique 10, partie B) et ces titres sont par la suite négociés sur plusieurs plateformes auprès de diverses typologies d'investisseurs. Une harmonisation des réglementations rendrait le marché plus liquide et réduirait les pratiques d'arbitrage réglementaire ainsi que les coûts de supervision, tout en renforçant l'efficacité du marché obligataire. Cette harmonisation contribuerait à faire du renminbi une monnaie internationale et une monnaie de réserve, puisque les détenteurs de réserves investissent en acquérant des actifs de qualité.

Les risques s'accroissent dans le secteur financier

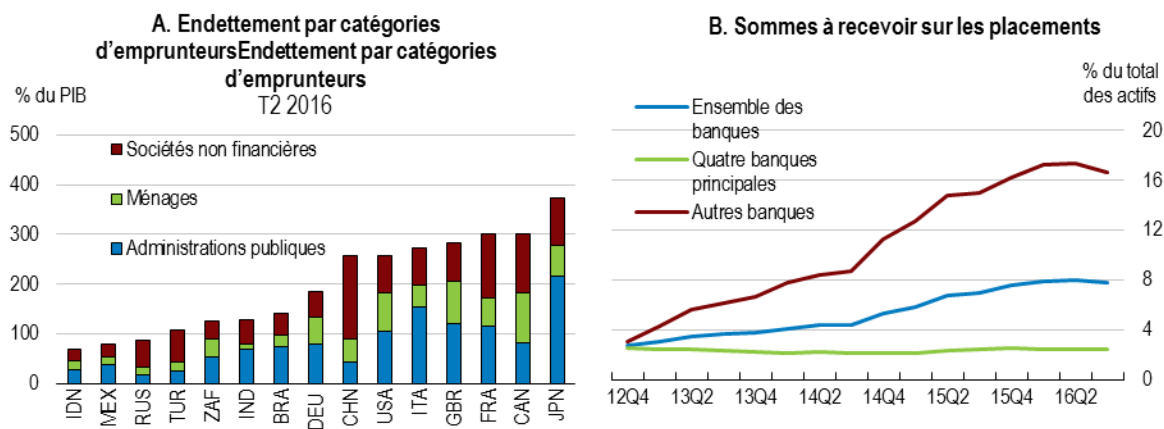
Le montant de la dette publique et privée totale est aujourd'hui supérieur à 250 % du PIB, alors qu'il représentait 150 % du PIB avant la crise financière internationale. Si l'endettement des entreprises et celui des ménages ont tous deux augmenté rapidement, c'est bien le niveau de la dette des entreprises qui se révèle particulièrement élevé par comparaison à ceux relevés dans de nombreux pays de l'OCDE (graphique 11, partie A) et dans les autres économies émergentes.

La dette des entreprises non financières a augmenté, passant de moins de 100 % du PIB à la fin de 2008 à 170 % du PIB au début de 2016. Cette forte hausse s'explique en grande partie par l'accroissement de la dette des entreprises publiques. La forte augmentation de l'endettement des entreprises, intervenue sur fond de ralentissement de l'activité, et la persistance de certaines pratiques des institutions financières ont considérablement accru le risque systémique. Les banques continuent à octroyer les prêts par le biais d'institutions financières non bancaires, puis d'abaisser les exigences de fonds propres en conservant ces prêts dans leur bilan sous la catégorie « sommes à recevoir au titre de placements » (OECD, 2015b). Cette pratique est particulièrement

fréquente de la part des banques qui ne se classent pas parmi les quatre principales banques du pays (graphique 11, partie B). Dans sa note n° 82 publiée en avril 2016, la Commission chinoise de réglementation bancaire (CBRC) décrit les modifications apportées aux règles en vigueur concernant la pondération des risques et les provisions devant être constituées au titre de certains produits dérivés détenus par les banques et classés dans la catégorie des créances au titre de placements (CBRC, 2016). Il conviendrait de compléter ces nouvelles réglementations par une surveillance accrue des banques, qui sont à la recherche de canaux alternatifs leur permettant de procéder à des arbitrages réglementaires.

Les émissions de produits financiers de « gestion de patrimoine » ont poursuivi leur progression rapide. Traditionnellement, les fonds ainsi mobilisés finançaient surtout des prêts aux entreprises, mais ils sont désormais de plus en plus dirigés vers d'autres instruments de placement. Cette réorientation traduit peut-être une moindre propension des banques des banques à financer l'investissement dans l'économie réelle, compte tenu du contexte de recul des rendements. En effet, les capitaux empruntés sont de plus en plus orientés vers les marchés d'actifs, en particulier ceux de l'immobilier, des actions et des obligations. Les investissements croisés entre différents produits de gestion de patrimoine accentuent les risques de voir d'éventuelles dépréciations se propager à l'ensemble du système financier. Ces risques s'ajoutent aux vulnérabilités déjà existantes, liées aux garanties implicites perçues par les investisseurs et aux asymétries d'échéances entre les titres concernés (Perry and Weltewitz, 2015 ; OECD, 2015b). Le cadre macroprudentiel présenté en janvier 2016 prévoit l'obligation pour les banques de décrire l'exposition au risque liée à des produits de gestion de patrimoine figurant dans leur bilan, et la mise en application effective de cette obligation renforcera la stabilité systémique. Une maîtrise des risques plus aboutie est possible, moyennant un suivi et un contrôle plus efficaces des placements financés par l'emprunt sur les marchés des actifs.

Graphique 11. Les entreprises sont très fortement endettées



Note : Dans la Partie B, la catégorie « Autres banques » regroupe 12 autres banques cotées sur le marché *A-shares*. Les quatre grandes banques et ces 12 autres banques détiennent environ 60 % des actifs du système bancaire. Si les créances au titre de placements incluent certaines obligations publiques ou d'entreprises, elles regroupent pour l'essentiel des produits dérivés utilisés par les banques en lien avec des prêts consentis par des institutions financières non bancaires, tels que des droits de bénéficiaires de *trusts* et des programmes directionnels de gestion d'actifs.

Source : Banque des règlements internationaux, base de données Wind, calculs de l'auteur.

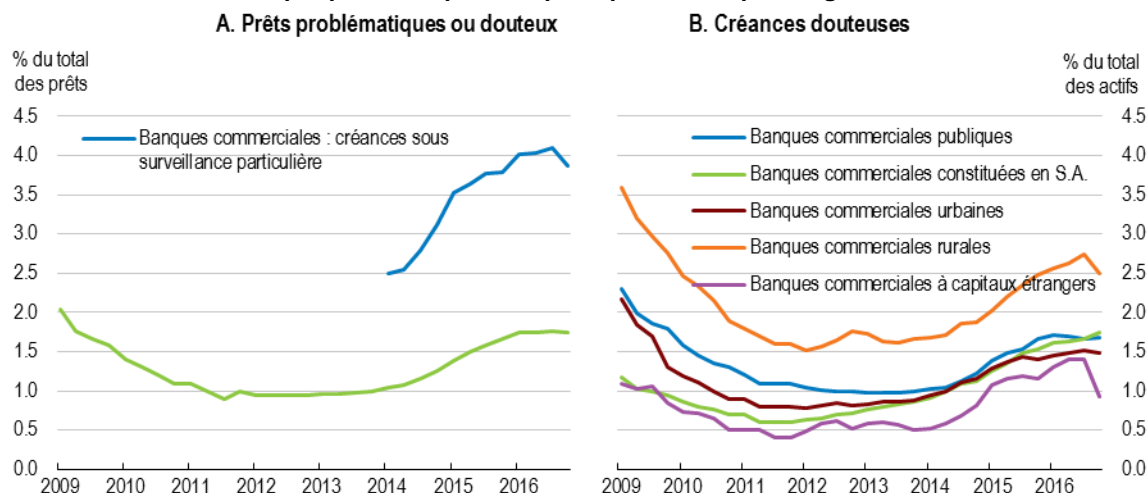
Le volume des créances douteuses est en augmentation depuis 2013 (graphique 12), en partie en raison de capacités excédentaires dans certaines industries lourdes. Les créances douteuses représentaient moins de 2 % du total des actifs à la mi-2016, néanmoins ce chiffre exclut les paiements en souffrance depuis au moins 90 jours que les créanciers pensent recouvrer par la vente de l'actif apporté en garantie (PWC, 2015). De fait, selon certaines estimations, le taux de défaut de paiement serait

notablement supérieur au ratio total des créances douteuses (IMF, 2016a). Le volume des créances soumises à une surveillance particulière – car perçues comme pouvant poser problème, bien qu’elles ne soient pas classées dans la catégorie des créances douteuses – a fortement augmenté ces dernières années, et, selon certains observateurs, certaines banques procéderaient à des « rééchelonnements successifs » pour éviter d’afficher des taux de créances douteuses plus élevés. En outre, des défauts de paiement sont désormais plus fréquents sur le marché des obligations d’entreprises, et certaines entreprises publiques n’ont pas versé tous les paiements dus en 2016. Cela a donné lieu à une nouvelle évaluation des risques, suivie d’une hausse des rendements de plusieurs catégories d’obligations jusqu’à la mi-2016. Une progression marquée de l’ampleur de tels défauts de paiement serait susceptible d’entraîner un mouvement général de désendettement et de réévaluation désordonnée des risques sur le marché obligataire, qui placerait le secteur bancaire face à un risque de liquidité (les banques étant très exposées aux risques liés aux obligations d’entreprises au travers des produits de gestion de patrimoine qu’elles ont commercialisés).

Les autorités sont intervenues auprès d’entreprises très endettées en convertissant des créances en capital et ont donné leur aval à des émissions de contrats d’échange sur risque de défaillance qui sont activés en cas de défaut de paiement au titre de l’actif sous-jacent. Les conversions de créances en capital concernent des entreprises qui sont confrontées à des échéances de remboursement qu’elles ne peuvent honorer à court terme, mais qui conservent, selon le prêteur, une bonne viabilité financière à moyen et long terme. Dans la mesure où le nombre d’entreprises qui réunissent ces deux conditions reste limité, la portée de telles opérations reste généralement assez réduite. La titrisation des créances douteuses a également été encouragée, et cette solution peut se révéler préférable aux conversions de créances en capital, dès lors qu’elle réduit l’exposition des banques au risque de rendement faible des entreprises et dans la mesure où les créances douteuses sont acquises par une société détenant une plus grande expertise pour restructurer les entreprises concernées (Daniel *et al.*, 2016). Toutefois, ces transactions devraient conserver une portée limitée, étant donné que le marché de la titrisation est pour l’instant relativement peu actif en Chine. Les pouvoirs publics cherchent également à réduire les risques financiers en favorisant la consolidation des entreprises et la restructuration de leur dette. Le ministère des finances et l’administration fiscale ont annoncé il y a peu des mesures fiscales préférentielles à cette fin. À titre d’exemple, les transferts d’immobilisations et les droits d’utilisation des terres seront exemptés de taxe sur la valeur ajoutée.

L’endettement des ménages s’est accru, passant de 30 % du PIB fin 2012 à 40 % à la mi-2016, tandis qu’une forte progression des prêts hypothécaires contribuait à la flambée des prix de l’immobilier dans les principales villes du pays (graphique 4). Le risque systémique d’une chute brutale des prix sur le marché immobilier est cependant en partie atténué par la forte réglementation des ratios d’apport initial et par l’impossibilité pour les ménages de recourir à l’extraction hypothécaire. Le crédit à la consommation a progressé rapidement, notamment grâce au développement des plateformes de prêt en ligne entre particuliers. Certains de ces nouveaux prêteurs sont soumis à une réglementation peu stricte et mettent peu de moyens en œuvre pour vérifier la capacité de remboursement des emprunteurs. Il conviendrait donc d’encourager les institutions financières à n’accorder des prêts qu’aux personnes en mesure d’en assurer le remboursement, mais aussi d’améliorer les compétences financières des consommateurs. La mise en place annoncée d’une stratégie nationale pour l’éducation financière (Messy and Monticone, 2016), qui permettra de renforcer l’inclusion sociale, pourrait également contribuer à réduire les risques entourant le secteur financier.

Graphique 12. La part des prêts problématiques augmente



Source : CEIC.

Les banques disposent de réserves financières, mais le ratio global des provisions pour créances douteuses diminue depuis 2012. À la mi-2016, les ratios les plus élevés étaient affichés par les banques commerciales urbaines, tandis que les ratios les plus faibles revenaient aux quatre principales banques du pays. De fait, les provisions pour créances douteuses constituées par les banques à cette date de la mi-2016 se verraient totalement absorbées par un défaut de paiement qui toucherait 80 % des créances douteuses et 40 % des créances soumises à une surveillance particulière (soit l'équivalent de 3,6 % du PIB). Mi-2016 toujours, les fonds propres de base des banques représentaient environ 11 % des actifs pondérés en fonction du risque, soit, en dépit d'une hausse par rapport au niveau de la mi-2015, un ratio toujours inférieur à la moyenne des ratios relevés dans les pays de l'OCDE ou en Afrique du Sud, au Brésil et en Indonésie.

Encadré 2. Recommandations antérieures concernant les politiques monétaires et financière et mesures à engager

| | |
|--|---|
| Recommandations de l'Étude économique de l'OCDE de 2015 | 13 ^e plan quinquennal et mesures directement liées aux recommandations de l'OCDE |
| Accroître le rôle du marché et renforcer la réglementation prudentielle | |
| Supprimer progressivement les garanties implicites de l'État dont bénéficient les entreprises publiques de façon à établir des règles du jeu équitables pour toutes les entreprises en termes de financement, de réglementation, de fiscalité et de marchés publics. | Le 13 ^e plan quinquennal indique que le marché devrait jouer un rôle déterminant dans l'allocation des ressources. Le Conseil des affaires d'État a publié, en juin 2016, un <i>Avis relatif à la mise en place d'un mécanisme de contrôle pour une concurrence équitable au sein des marchés</i> et, en juillet, un <i>Avis relatif à l'adaptation et à la réorganisation des entreprises détenues par l'État central</i> , afin de procéder à la consolidation, réorganisation ou à la fermeture d'entreprises dont l'État central est propriétaire, selon leurs activités. Malgré la hausse du nombre d'entreprises qui ouvrent une procédure pour insolvabilité débouchant sur une réorganisation ou une liquidation, et malgré l'augmentation rapide du nombre de défaut de paiements, des opérations de sauvetage ont encore lieu. |

Continuer à libéraliser progressivement les taux de rémunération des dépôts et améliorer parallèlement la stabilité financière grâce à des mesures telles que le provisionnement effectif des créances douteuses, y compris des prêts hors bilan.

Le plafonnement du taux de rémunération des dépôts des banques commerciales et des institutions financières coopératives rurales a été supprimé en octobre 2015. Dans sa note n° 82 publiée en avril 2016, la Commission chinoise de réglementation bancaire (CBRC) a renforcé les exigences en matière de provisions que les banques doivent constituer au titre des engagements liés à des prêts hors-bilan qui figurent dans leur bilan en tant que produits dérivés.

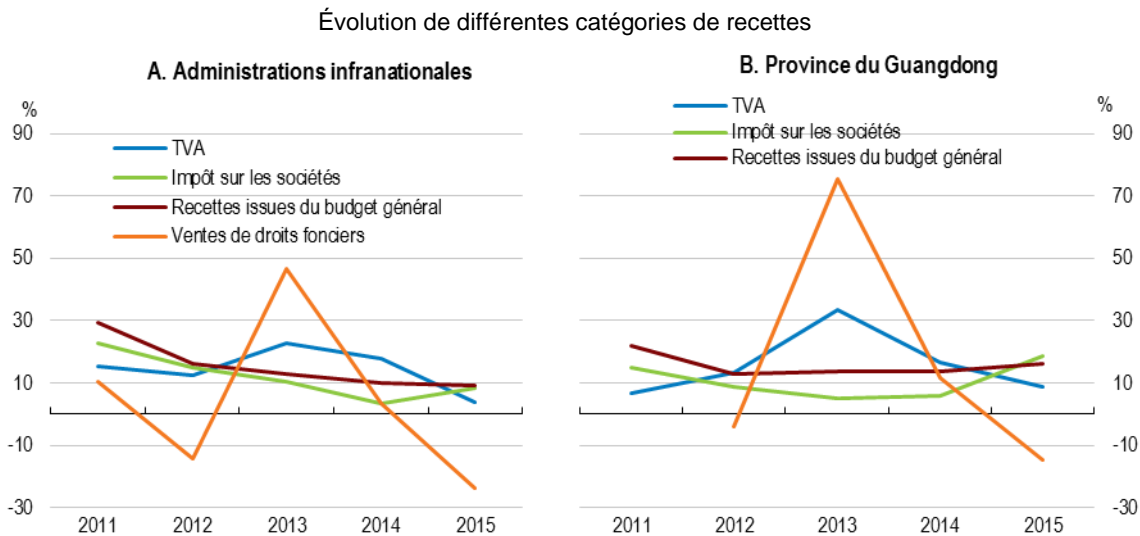
L'assouplissement de la politique budgétaire intervient sur fond de réformes de la fiscalité et d'évolution des relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration

Afin de soutenir la croissance, la Chine donne une orientation de plus en plus expansionniste à sa politique budgétaire. Même si le pays semble disposer d'un espace budgétaire suffisant compte tenu du niveau relativement faible de sa dette publique, le volet des dépenses devrait connaître des tensions à l'avenir, sous l'effet du vieillissement démographique, du développement du filet de protection sociale et de l'obligation d'assurer les services publics, ce qui plaide en faveur d'une politique budgétaire plus prudente. Outre les dépenses directes financées par le budget de l'État, il existe des dépenses quasi-budgétaires engagées par les banques spécialisées, récemment recapitalisées ; or, ces dépenses affichent elles aussi une progression rapide. Les bonifications d'intérêt, qui assurent à certains projets publics des financements très peu onéreux, font naître des risques de mauvaise affectation des capitaux. Les véhicules d'investissement des administrations locales, qui avaient transféré une partie de leur dette à l'échelon administratif infranational, sont à nouveau autorisés à emprunter, ce qui peut ouvrir un nouvel épisode de progression de l'endettement public.

En mai 2016, la conversion de la taxe professionnelle sur les services en taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été menée à terme, et la TVA s'applique désormais également aux services dans les secteurs de la finance, de la construction, de l'immobilier et des services aux personnes. Cette réforme a considérablement accru la neutralité de la fiscalité indirecte, comme le préconisent les normes internationales. Le régime chinois de la TVA, qui repose sur 5 taux différents (17, 13, 11, 6 et 3 %), est complexe. Conformément aux engagements du gouvernement, la réforme de la fiscalité a allégé la charge fiscale des entreprises, mais elle a aussi abaissé les recettes budgétaires des administrations infranationales, qui perçoivent les impôts acquittés par les entreprises, tandis que les recettes de la TVA sont partagées entre l'administration centrale et l'échelon infranational. De fait, la réforme s'est accompagnée d'une baisse des recettes tirées de la fiscalité des entreprises (graphique 13, partie A). Afin de compenser cette baisse, en 2013, les administrations infranationales ont très largement recouru aux recettes tirées de la vente de droits d'utilisation des terres (partie B). Une chute des prix de l'immobilier amputerait à son tour ces recettes foncières et pourrait mettre en difficulté des provinces ou des communes comme celles de Chongqing, Anhui ou Zhejiang, dans lesquelles les cessions de droits fonciers représentaient plus de 40 % des recettes en 2014 (graphique 14). Des réformes fiscales devront donc être conduites dans d'autres secteurs, afin de compenser la baisse des recettes et de préserver la viabilité budgétaire à long terme. Plusieurs sources potentielles de recettes peuvent être mises à contribution, par exemple en renforçant la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, en appliquant une fiscalité plus complète aux revenus non salariaux (revenus locatifs et autres catégories de revenus), ou en introduisant un impôt périodique sur la propriété immobilière et des droits de succession. Le pays dispose en outre de vastes possibilités de relèvement de la fiscalité environnementale. Enfin, une plus grande équité du système fiscal contribuerait à la réduction des

inégalités de revenu et de patrimoine et favoriserait une croissance plus inclusive (voir ci-après).

Graphique 13. La baisse des recettes liée à la réforme fiscale a poussé les administrations infranationales à se tourner vers d'autres catégories de revenus



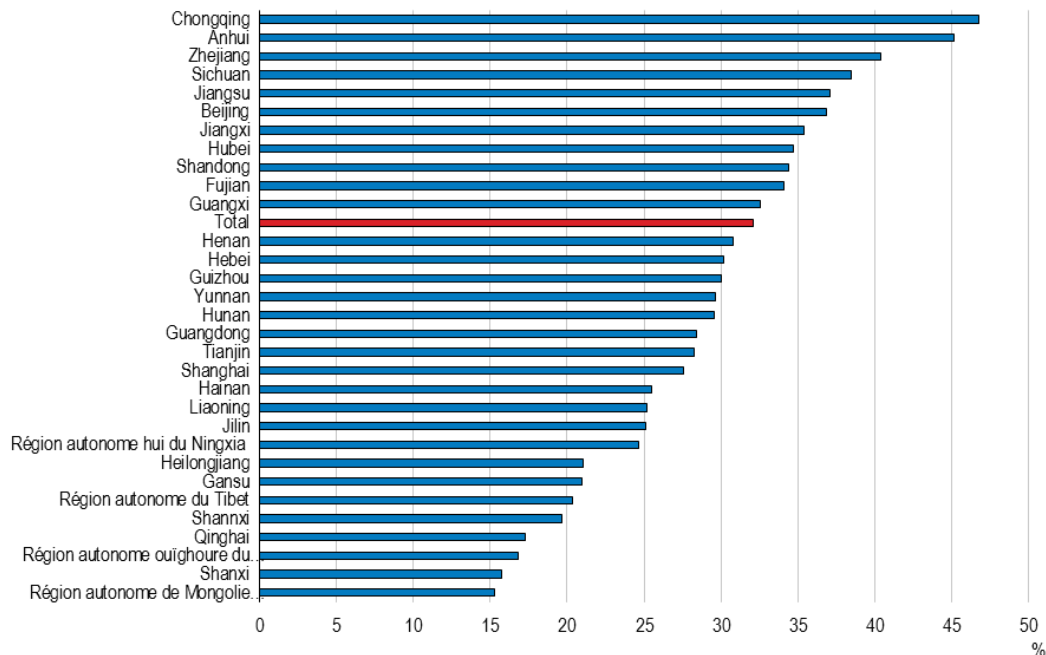
Note : La TVA et l'impôt sur les sociétés sont enregistrées dans le compte budgétaire général, le plus important des quatre comptes du budget, tandis que les recettes foncières sont portées au compte des fonds.

Source : Ministère des Finances et Bureau des finances de la province du Guangdong

Les prérogatives budgétaires des administrations infranationales en matière de recettes et de dépenses présentent depuis des décennies des asymétries (graphique 15) qui n'ont pas été corrigées (OECD, 2006). Ainsi, la décentralisation des compétences est plus marquée sur le volet des dépenses que sur celui des recettes, ce qui s'est traduit par l'apparition à l'échelon infranational de déficits que les transferts budgétaires ne comblent que partiellement. L'absence de financement de certaines compétences budgétaires, en particulier au niveau des administrations locales, explique que les services publics restent peu ou mal assurés, et contribue à la persistance des inégalités. Une remise à niveau de l'allocation des compétences en matière de recettes et de dépenses permettrait également d'atténuer les disparités régionales dans la générosité des systèmes de protection sociale, et contribuerait ainsi à la réduction des inégalités. Cette remise à niveau suppose une refonte de toutes les prérogatives en matière de recettes et de dépenses ainsi qu'une réforme des mécanismes de transfert budgétaire. Pour réduire les disparités locales

Graphique 14. Les finances de certaines administrations infranationales dépendent étroitement des recettes foncières

Part des recettes liées aux droits fonciers dans les recettes totales, en 2014



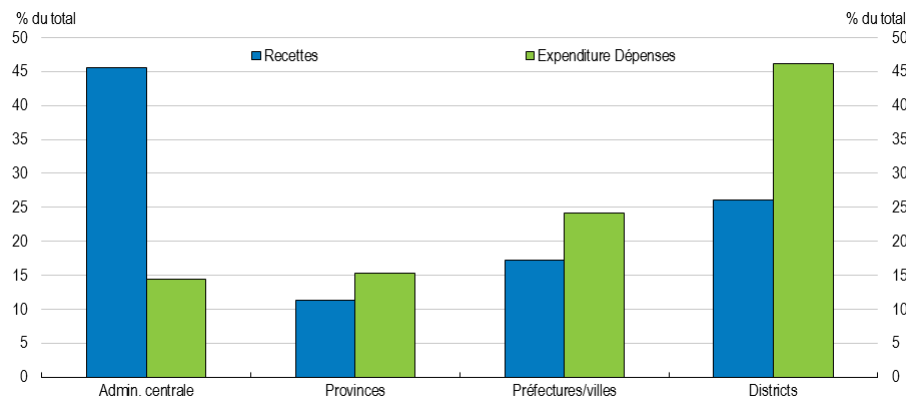
Note : Les recettes budgétaires infranationales sont définies comme la somme des recettes du compte du budget général et du compte des fonds.

Source : Cours des comptes des administrations infranationales et Bureaux provinciaux des finances

dans la fourniture des biens et services publics, la centralisation de certaines compétences en matière d'exécution des dépenses peut se révéler davantage efficace que le transfert de compétences en matière de recouvrement des recettes, dans la mesure où un alourdissement de la charge fiscale accentuerait les inégalités de revenu déjà marquées et appellerait des transferts plus importants. Ainsi la centralisation de certains services publics fondamentaux, tels que l'éducation ou la santé, serait probablement bénéfique pour garantir un niveau de qualité minimal. Une autre approche pourrait consister à mettre en place un mécanisme différencié d'allocation des recettes fiscales, afin d'allouer aux provinces les plus pauvres une plus grande fraction des ressources partagées, et à subordonner les transferts aux provinces les plus pauvres à une amélioration de leur taux de recouvrement de l'impôt (OECD, 2006).

Graphique 15. Les recettes sont principalement perçues par l'administration centrale alors que les dépenses sont exécutées pour l'essentiel à l'échelon des districts

2014



Note : Pour des raisons de disponibilité des données, les données présentées se limitent au compte budgétaire général et excluent le compte des fonds de l'État, le compte des fonds de la sécurité sociale et le compte des capitaux publics.

Source : Annuaire des finances publiques 2015 et bureaux provinciaux des finances

Encadré 3. Recommandations antérieures concernant une réforme budgétaire et mesures engagées

| | |
|--|--|
| Recommandations de l' <i>Étude économique</i> de l'OCDE de 2015 | 13 ^e plan quinquennal et mesures directement liées aux recommandations de l'OCDE |
| Accroître la transparence budgétaire et assurer la viabilité des finances publiques | |
| <p>Accroître la transparence budgétaire et assurer la viabilité des finances publiques, notamment en interdisant définitivement aux structures de placement des collectivités locales de contracter de nouvelles dettes.</p> | <p>Depuis 2015, le ministère des finances présente son budget final suivant une classification économique et 103 institutions publiques rendent publiques les données relatives à leur performance budgétaire. En 2015, le ministère a converti 3 200 milliards de yuans de dette publique locale en obligations et introduit une règle de plafonnement de la dette. Toutefois, la mesure qui interdisait aux véhicules d'investissement des administrations locales de s'endetter davantage a été rapidement levée, et ceux-ci sont à nouveau très utilisés pour financer la construction d'infrastructures urbaines, et les modalités d'émission de la dette ont même été simplifiées.</p> <p>Le ministère des finances définit désormais en début d'année une limite pour l'émission de nouvelle dette pour chaque province, également utilisé comme un indicateur de performance pour l'évaluation des agents des administrations locales.</p> |

Rééquilibrer la croissance

Alors que le processus de convergence de la Chine avec les économies avancées se poursuit, elle connaît un certain nombre de transitions qui ouvriront la voie à une croissance plus durable et plus inclusive. Le rééquilibrage de la croissance de l'investissement au profit de la consommation est en cours, sur fond de ralentissement de l'investissement. On observe un rééquilibrage analogue des activités manufacturières en faveur des services. Même dans ces conditions, le potentiel d'accélération de la croissance des services reste important, ainsi que l'*Étude économique 2015* l'explique. Pour que ce potentiel se concrétise, il faut assouplir les obstacles à l'entrée et créer des règles du jeu équitables dans des domaines tels que la fiscalité et l'accès aux aides publiques. Le passage récent de l'impôt sur les sociétés à une TVA facilitera ce processus en augmentant la demande d'externalisation de services. On constate également une transition de la demande extérieure vers la demande intérieure, qui s'accompagne d'une forte baisse de l'excédent des paiements courants depuis le milieu des années 2000. Enfin, la Chine cherche à passer du statut de pays à revenu intermédiaire à celui de société à revenu élevé ou « modérément prospère » d'ici 2020. Pour y parvenir, elle devra instaurer une croissance plus équitable et plus verte et améliorer ses infrastructures sociales, ce qui facilitera les autres transitions en stimulant la consommation et la demande de services.

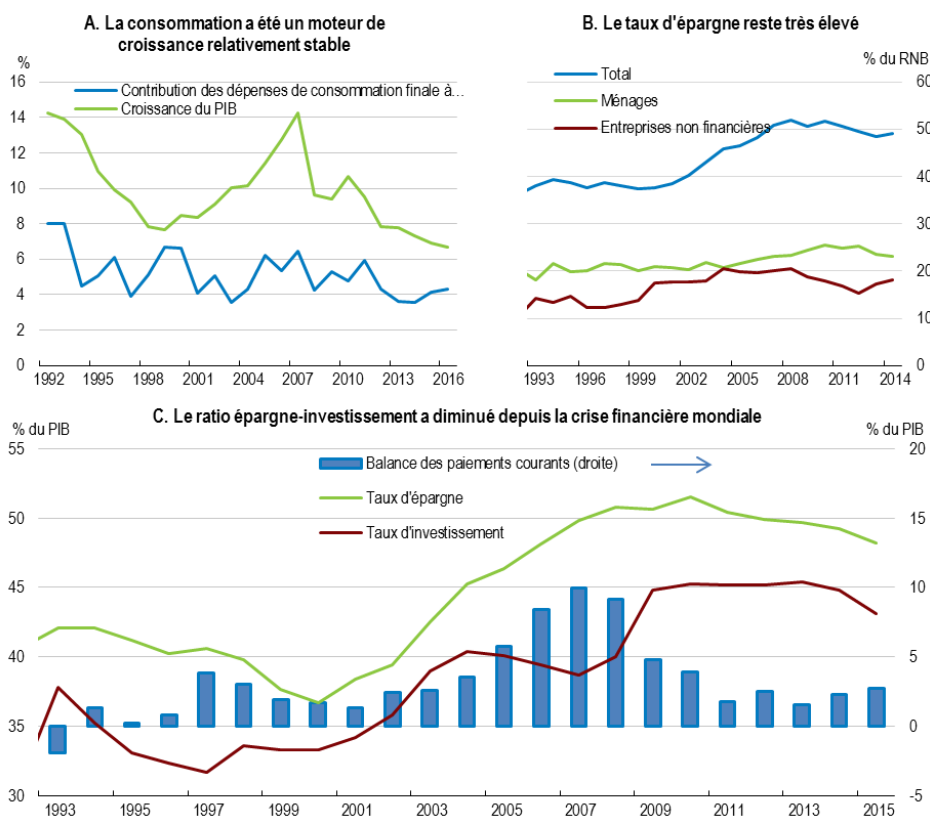
À elle seule, l'urbanisation ne peut pas réduire le taux d'épargne ; elle doit s'accompagner d'une amélioration des services publics et de la sécurité sociale

Le passage de la Chine à un modèle de croissance davantage axé sur la consommation s'est principalement appuyé sur la décélération de l'investissement plutôt que sur une hausse de la consommation, et la contribution de la consommation à la croissance a été relativement stable, comprise entre 4 et 6 points de pourcentage au cours des deux dernières décennies (graphique 16, partie A). Néanmoins, le taux d'épargne des ménages reste très élevé (partie B). En outre, le déséquilibre entre épargne et investissement s'est certes résorbé depuis la crise financière mondiale, mais sous l'effet de la progression du taux d'investissement, et pas de la baisse du taux d'épargne (partie C). Le seul moyen de doper la consommation consiste à réduire la

nécessité d'épargner pour financer sa retraite, sa santé et son éducation, en garantissant un accès à des services publics de qualité identique à l'échelle nationale, et en offrant des emplois aux travailleurs licenciés dans les secteurs qui s'efforcent de résorber leurs excédents de capacités.

Les pouvoirs publics prévoient que 100 millions de résidents ruraux s'établiront dans les villes d'ici à 2020, et envisagent d'étendre la couverture sociale et d'autres avantages liés à la vie en zone urbaine à 100 millions de travailleurs migrants supplémentaires vivant déjà en ville mais qui n'en bénéficient pas, ce qui stimulera la consommation. D'après un ensemble représentatif de microdonnées sur les ménages (Document technique sur la consommation et l'épargne des ménages), les travailleurs migrants dépensent 50 % de plus que les résidents ruraux et les résidents urbains 60 % de plus que les travailleurs migrants. Pour stimuler la consommation globale, la Chine devra mener des politiques de croissance inclusive susceptibles d'offrir une couverture sociale et des services publics quels que soient l'emplacement et le statut résidentiel des individus.

Graphique 16. Le taux d'épargne reste très élevé



Note : L'épargne par secteur provient du tableau des opérations financières jusqu'en 2014 et de prévisions pour 2015.
Source : Base de données CEIC.

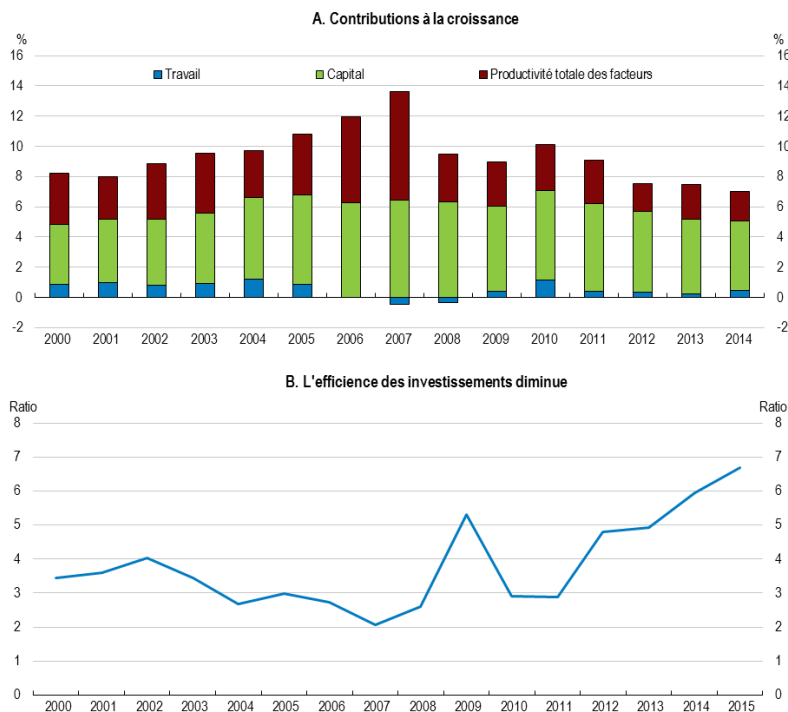
Il est essentiel d'accroître la productivité pour assurer une croissance durable

Du côté de l'offre, l'accumulation du capital a longtemps été et reste un puissant moteur de croissance, malgré le ralentissement des investissements (graphique 17, partie A). La contribution de la productivité totale des facteurs à la croissance a faibli ces dernières années, comme dans de nombreux pays de l'OCDE (OECD, 2015d). Cette évolution peut être en partie attribuée à la mauvaise affectation du capital consécutive aux stimulations massives induites par les structures de placement des collectivités locales au cours de la crise financière mondiale (Bai et al., 2016). Le processus de numérisation en cours devrait générer des gains de productivité. Même si la Chine doit toujours accumuler du capital dans de nombreux domaines où elle est en retard

(infrastructures rurales et agricoles, structures souterraines urbaines et infrastructures environnementales, par exemple), l'efficacité de ses investissements a diminué (partie B). L'intensification des efforts de lutte contre la corruption contribuera probablement à une meilleure affectation du capital et à un usage plus efficace des fonds publics.

Les réformes visant à accroître la productivité sont d'autant plus nécessaires que la population vieillit rapidement et les ressources en main-d'œuvre diminuent, en termes absolus et relatifs. Même dans l'hypothèse d'une augmentation progressive du nombre d'enfants à deux par ménage d'ici à 2050, la population culminerait à 1.43 milliard d'habitants en 2030. En outre, des travaux empiriques ont montré que les parents peuvent améliorer leur situation une fois âgés en ayant davantage d'enfants (Oliveira, 2016), mais des données d'enquête révèlent que le changement de politique aura peu d'effet à court terme, car de nombreux sondés s'inquiètent du coût induit par un enfant supplémentaire, se sentent trop âgés pour avoir un autre enfant, ou les femmes vivant en ville préfèrent poursuivre leur carrière. Dans ce contexte, l'amélioration du soutien public aux personnes âgées sera décisive (voir ci-dessous). La numérisation et l'automatisation compenseront en partie la contraction de la main-d'œuvre et contiendront les hausses de salaires.

Graphique 17. L'accumulation du capital continue d'alimenter la croissance, mais l'efficacité de l'investissement fléchit



Note : L'efficacité du capital se mesure par le coefficient marginal de capital. Le coefficient marginal de capital indique le capital nécessaire pour produire une unité de production supplémentaire, exprimé sous forme de ratio entre le taux d'investissement et la variation de PIB.

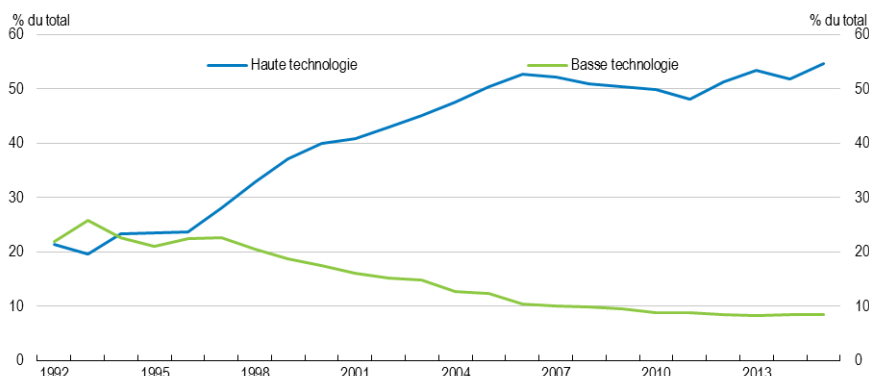
Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données sur la productivité de l'Asian Productivity Organisation et de la base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 100.

La croissance est devenue moins tributaire de la demande extérieure

La croissance de la Chine a longtemps été principalement portée par la demande extérieure, les entreprises étrangères y installant des usines d'assemblage de produits destinés à être réexportés et y exploitant l'avantage lié au faible coût de main-d'œuvre. L'expansion rapide des capacités de production a permis d'atteindre des taux extraordinaires de croissance des échanges et l'investissement direct étranger a été une source importante de capitaux. Cette tendance s'est enrayée au milieu des années 2000, lorsque l'élévation des niveaux de vie et la montée des coûts de

main-d'œuvre ont incité de plus en plus d'entreprises étrangères à voir dans la Chine un simple marché plutôt que l'usine du monde. De fait, la demande chinoise de produits étrangers de haute technologie a considérablement augmenté (graphique 18). Dans le même temps, à mesure que les entreprises chinoises s'élèvent dans les chaînes de valeur, une fraction croissante de la valeur ajoutée est produite dans le pays (encadré 4). Toutefois, l'initiative « une Ceinture, une Route » devrait faciliter de nouvelles formes d'intégration économique internationale (encadré 5).

Graphique 18. Les importations de biens de haute technologie progressent rapidement



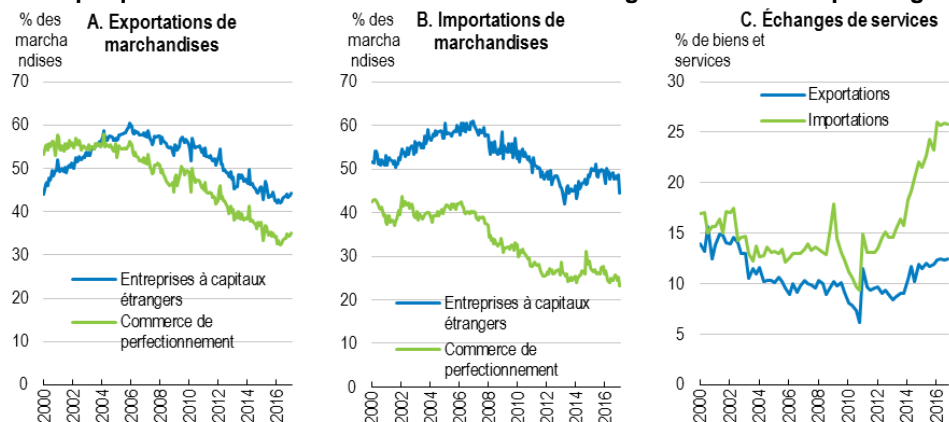
Note : Ce graphique est basé sur la classification technologique de Lall (2000) ; les biens manufacturés désignent tous les biens non primaires ou issus de l'exploitation de ressources naturelles. Les biens de technologie intermédiaire ont été exclus du graphique.

Source : Comtrade des Nations Unies.

Encadré 4. Évolution du commerce extérieur chinois et caractéristiques de l'IDE en Chine

La part du commerce de perfectionnement diminue depuis le milieu des années 2000. Aussi, la part des entreprises à capitaux étrangers dans les échanges de biens ne cesse de reculer (graphique 19, partie A). Néanmoins, la baisse tendancielle de leurs importations s'est inversée en 2013, reflétant l'aisance financière croissante des consommateurs chinois (partie B). Les importations de services augmentent rapidement, portées par l'élévation des niveaux de vie (partie C).

Graphique 19. L'évolution de la structure des échanges reflète un rééquilibrage

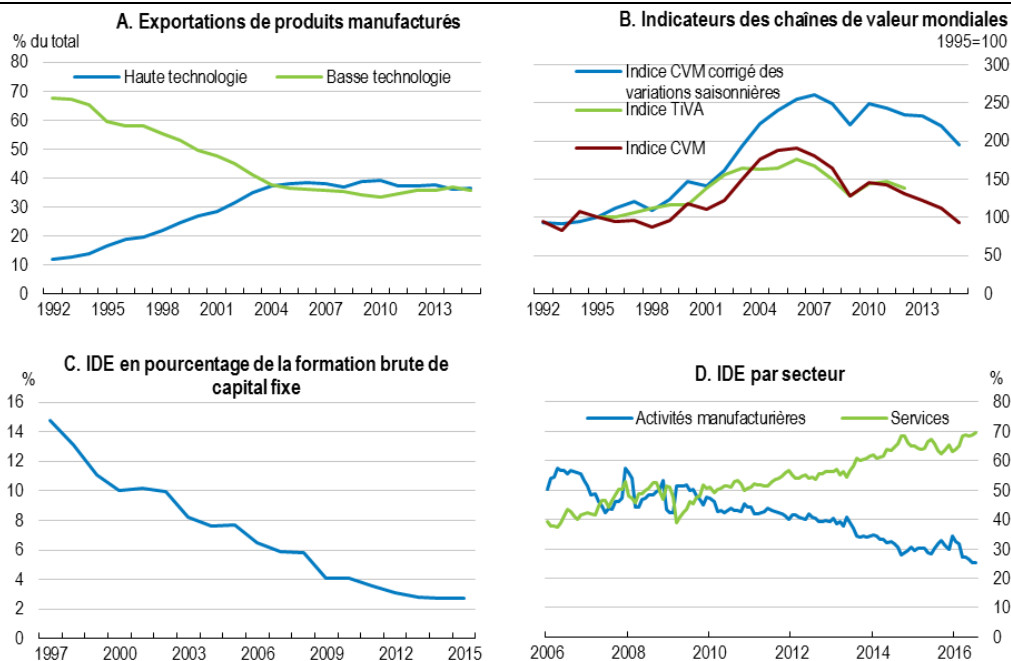


Note : Les parties A et B utilisent des données sur les échanges provenant des douanes, la partie C utilise des données provenant de la balance des paiements.

Source : CEIC.

La part des exportations de haute technologie a quadruplé entre 1992 et 2005, frôlant 40 %, mais est restée stable par la suite. Parallèlement, la part des exportations de basse technologie a chuté d'environ 70 % à près de 40 % et s'est stabilisée à ce niveau (graphique 20, partie A). Le recul des exportations d'entreprises transformatrices ou à capitaux étrangers montre que les entreprises chinoises sont de plus en plus impliquées dans les différentes phases du processus de production, laissant supposer que la part de la valeur ajoutée produite localement a augmenté. C'est ce que confirment d'autres études (IMF, 2016b) et des estimations récentes de la valeur ajoutée incorporée dans les chaînes de valeur mondiales (partie B). La part des intrants intermédiaires importés dans la demande intérieure finale est passée de 14 % en 2000 à 23 % en 2006, avant de se replier à 11 % en 2015.

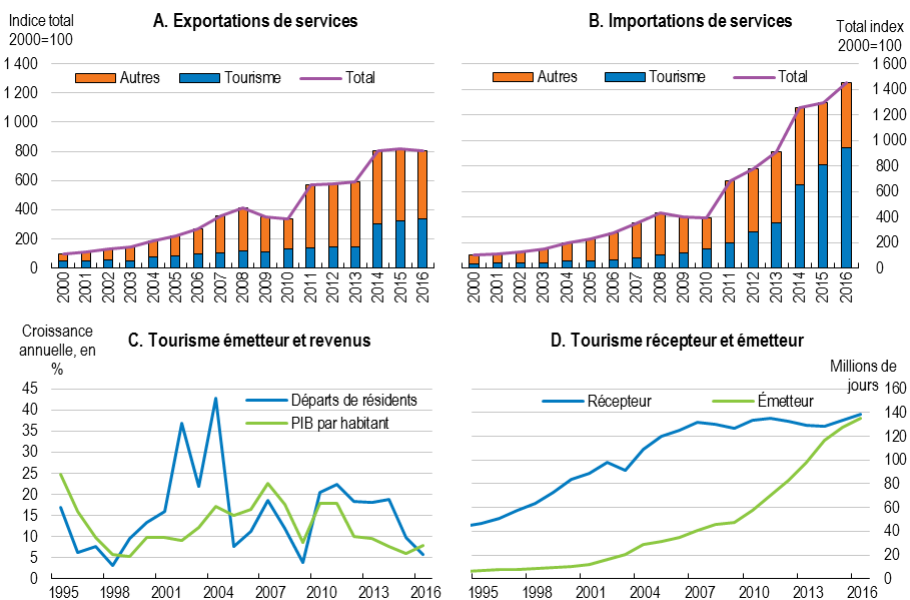
Graphique 20. La montée en gamme technologique et la relocalisation prennent de l'ampleur, tandis que l'IDE recule, notamment dans l'industrie manufacturière



Note : La partie A est basée sur la classification technologique de Lall (2000) ; les biens manufacturés désignent tous les biens non primaires ou issus de l'exploitation de ressources naturelles. Dans la partie B, l'indice TiVA, basé sur l'analyse des tableaux d'entrées-sorties, désigne la valeur ajoutée étrangère contenue dans la demande intérieure finale. L'indice CVM, variable substitutive plus actuelle de l'indice TiVA, correspond au rapport entre les importations intermédiaires et la demande intérieure finale, en termes nominaux. Pour prendre en compte l'impact des fluctuations des prix des produits de base sur les importations de biens intermédiaires, l'indice CVM réel corrigé des variations saisonnières a été calculé à partir des volumes d'importations intermédiaires et de demande intérieure finale, en supprimant les variations saisonnières. Dans la partie D, les services excluent les services d'intérêt public et la construction.

Source : base de données Comtrade des Nations Unies, base de données OCDE sur les échanges en valeur ajoutée, base de données de l'OCDE STAN sur les échanges bilatéraux, base de données CEIC.

Figure 1. Graphique 21. Les importations de services progressent rapidement



Source : CEIC.

La réorientation de l'IDE de l'industrie manufacturière exportatrice vers les services confirme que la Chine est un marché de consommation de plus en plus attractif (partie D). La part de l'IDE dans l'investissement total régresse, avec une baisse d'un cinquième en moins de deux décennies, pour s'établir à seulement 2.7 % en 2015 (partie C). La réforme de l'IDE d'octobre 2016 visant à passer d'un système fondé sur des autorisations à un système déclaratif rapprochera un peu plus le régime chinois de l'IDE des niveaux d'ouverture internationaux. Comme l'indique l'indice de restrictivité de l'IDE établi par l'OCDE, la Chine est l'un des pays les plus réformateurs. Néanmoins, de nombreux secteurs de services restent fermés aux investisseurs étrangers, ce qui freine les gains d'efficacité, notamment en limitant la concurrence

dans ces secteurs.

Les importations de services montent en flèche depuis le début des années 2010, et représentaient plus d'un quart des importations totales au premier semestre de 2016. L'augmentation des revenus et l'assouplissement des règles de visa depuis le début des années 2000 ont stimulé le tourisme, avec près de 130 millions de jours passés par les Chinois en voyage à l'étranger en 2015 (graphique 21, parties C et D). Le tourisme représente également la majeure partie des exportations de services, mais progresse beaucoup moins rapidement que les importations (parties A et B).

Encadré 5. L'initiative une Ceinture, une Route

L'initiative une Ceinture, une Route (tableau 2) est un grand projet visant à renforcer la coopération régionale en améliorant la connectivité entre les pays situés sur le long de l'ancienne Route de la Soie. Elle comprend la Ceinture économique de la Route de la Soie pour la partie terrestre et la Route de la Soie maritime du 21^e siècle pour la partie maritime. Au départ, elle impliquait 64 pays, mais elle en englobe désormais plus de 100.

La feuille de route diffusée par la NDRC en mars 2015 souligne les cinq priorités de l'Initiative : coordination des politiques (encourager la coopération intergouvernementale), connectivité des infrastructures (améliorer les infrastructures routières, énergétiques et d'information), libre-échange (supprimer les obstacles aux échanges et à l'investissement), intégration financière (approfondir la coopération financière, développer les règlements en devises et les swaps bilatéraux de devises, mettre en place de nouvelles institutions financières) et liens entre les peuples (promouvoir les échanges culturels et éducatifs, renforcer la coopération en matière d'informations touristiques et sur les épidémies). L'initiative entend également renforcer la coopération dans les domaines de l'environnement et de l'énergie.

Tableau 2. Une Ceinture, une Route en chiffres

| | Généralités | | | Investissement sortant | | Surcapacités | | | Énergie | | Infrastructures | |
|---------------------------------|----------------|------------------------------------|-------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------------|-------------|-------------|------------------------------|-------------|-------------------|------------------------------|
| | Population | PIB | Croissance du PIB | Annuel | Cumulé | Fer et acier | Aluminium | Ciment | Pétrole | Gaz | Qualité des ports | Performance de la logistique |
| | 2015, millions | 2015, milliards USD à PPA courants | 2010-15 moyenne annuelle en % | 2015, milliards USD | 2010-15, milliards USD | % des exportations chinoises | | | % des importations chinoises | | Indice | |
| Chine | 1 371 | 19 524 | 7.8 | | | | | | | | 0.65 | 0.73 |
| Asie du Sud-Est | 632 | 6 940 | 5.1 | 14.6 | 46.1 | 25.5 | 31.4 | 13.0 | 7.3 | 17.6 | 0.56 | 0.60 |
| Asie du Sud | 1 712 | 9 799 | 6.4 | 1.1 | 4.4 | 8.1 | 5.4 | 3.0 | 0.2 | 0.0 | 0.46 | 0.48 |
| Asie centrale | 200 | 2 462 | 2.4 | -2.9 | 9.6 | 3.5 | 1.5 | 2.8 | 8.1 | 32.6 | 0.40 | 0.45 |
| Moyen-Orient et Afrique | 193 | 4 521 | 6.2 | 2.8 | 7.8 | 11.0 | 8.0 | 16.3 | 37.9 | 27.2 | 0.59 | 0.54 |
| Europe centrale et de l'Est | 322 | 6 925 | 1.4 | 3.2 | 8.1 | 1.9 | 2.5 | 3.1 | 11.7 | 0.4 | 0.55 | 0.58 |
| 64 pays inclus au départ | 3 058 | 30 648 | 3.8 | 18.9 | 76.0 | 50.0 | 48.7 | 38.2 | 65.3 | 77.9 | 0.51 | 0.53 |
| Reste du monde | 2 917 | 63 440 | 1.6 | 126.8 | 531.9 | 50.0 | 51.3 | 61.8 | 34.7 | 22.1 | 0.57 | 0.40 |
| Monde | 7 347 | 113 613 | 2.6 | 145.7 | 607.9 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 0.58 | 0.55 |

Note : Ce tableau s'inspire de la liste non exhaustive des 64 pays couverts à l'origine par l'initiative une Ceinture, une Route. Les moyennes des indices de qualité des ports et de performance de la logistique ne sont pas pondérées en fonction de la taille des pays. L'indice de qualité des ports mesure la perception, par les cadres dirigeants d'entreprises, des infrastructures portuaires de leur pays ; l'indice de performance de la logistique mesure la perception, par les professionnels de la logistique, de la qualité des infrastructures de transport et d'échanges d'un pays ; ces deux indices sont compris entre 0 et 1, 0 correspondant au plus mauvais score et 1 au meilleur score.

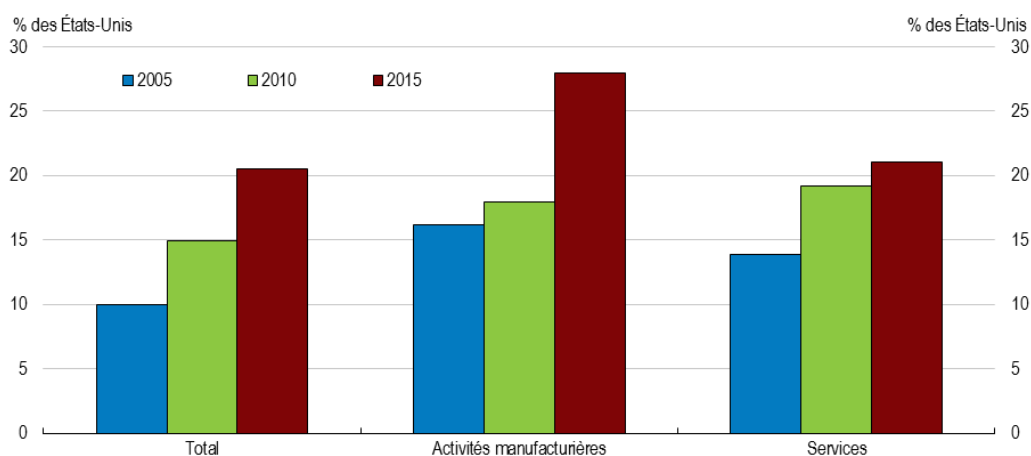
Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, base de données des Perspectives économiques mondiales du FMI, base de données Comtrade des Nations Unies, CEIC, Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial, Turku School of Economics.

Un certain nombre d'institutions contribueront à financer l'initiative, notamment la Banque asiatique

Améliorer les performances des entreprises et stimuler l'entrepreneuriat

La productivité de la main-d'œuvre a connu une progression très rapide en Chine, notamment dans les activités de fabrication (graphique 22). Avec le ralentissement de la croissance mondiale et chinoise et le recul de la rentabilité, les entreprises chinoises doivent changer de stratégie et cibler davantage l'efficacité et la durabilité pour continuer de rattraper les pays de l'OCDE les plus avancés. À cette fin, des politiques de soutien doivent être menées afin de promouvoir un environnement plus propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, et de faciliter la réaffectation des ressources par la sortie des entreprises non viables. Dans le même temps, les entreprises doivent améliorer leurs pratiques de gouvernance et les actifs détenus par l'État doivent être mieux gérés.

Graphique 22. Le rattrapage de la productivité de la main-d'œuvre a été rapide
Productivité du travail en pourcentage du niveau aux États-Unis



Note : La productivité du travail est exprimée en pourcentage du niveau des États-Unis sur la base des prix et des PPA de 2010.

Source : Calculs des auteurs basés sur la base de données mondiale des entrées-sorties du Groningen Growth and Development Centre.

L'innovation et l'entrepreneuriat seront des vecteurs de croissance

La Chine peut s'enorgueillir de réalisations scientifiques et technologiques remarquables dans un grand nombre de domaines, notamment l'impression 3D, les nanotechnologies et la robotique (OECD, 2017). À l'avenir, elle devra exploiter tout le potentiel de la science, de la technologie et de l'innovation pour alimenter sa croissance. L'innovation fait partie des cinq mots-clés du Plan quinquennal actuel et a été inscrite dans l'agenda du G20 sur proposition de la Chine au cours de sa présidence. Les dépenses brutes de R-D ont légèrement dépassé 2 % du PIB en 2014, soit un niveau analogue à celui des économies de l'UE-15 mais toujours inférieur aux pays les plus innovants comme les États-Unis et le Japon. Toutefois, le nombre de chercheurs, en pourcentage du total des personnes exerçant un emploi, n'a pas augmenté au même rythme que les dépenses de R-D (graphique 23). Les crédits alloués ont été principalement consacrés à la recherche axée sur le développement, au détriment de la recherche appliquée, et 5 % seulement du montant total est allé à la recherche fondamentale (contre 18 % aux États-Unis et 12 % au Japon).

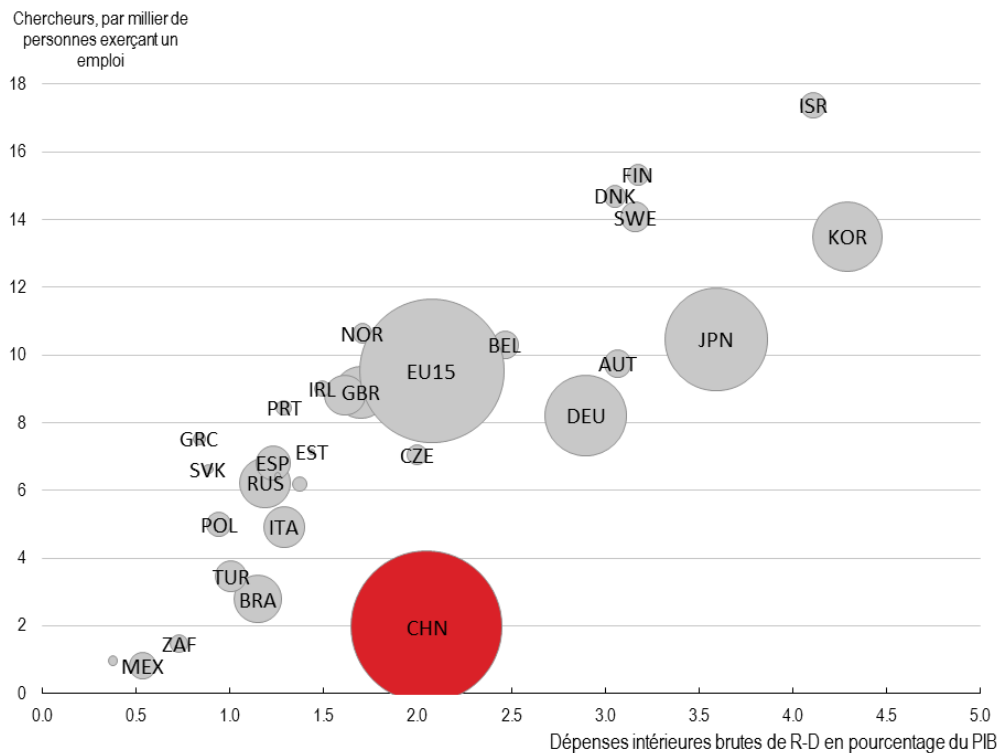
Le nombre de brevets a lui aussi augmenté, mais leur impact sur la productivité a faibli, en grande partie à cause de problèmes de qualité et de pertinence. La plupart des brevets chinois appartiennent aux catégories des brevets d'utilité ou de dessin et seule

une petite partie d'entre eux sont de véritables inventions. En outre, peu de brevets chinois sont enregistrés aux États-Unis, dans l'Union européenne et au Japon, et les chercheurs chinois n'ont guère de liens avec les réseaux mondiaux. Le respect des droits de la propriété intellectuelle (DPI) est perçu comme un sérieux problème : les deux tiers des entreprises pensent que les droits relatifs aux brevets ne peuvent pas efficacement empêcher leurs concurrentes de copier leurs inventions. Outre la protection des DPI, la plupart des entreprises tentent de capter l'avantage d'antériorité en commercialisant rapidement leur invention, en signant des accords de confidentialité avec leur personnel ou en modifiant fréquemment leurs produits afin de tenir leurs rivales en échec. Des tribunaux spécialisés dans le droit de la propriété intellectuelle ont été instaurés depuis 2014 à Beijing, Shanghai et Guangzhou. Ils ont traité environ 8 % de toutes les affaires de DPI clôturées en 2015 (Supreme People's Court of the PRC, 2016).

Le système d'innovation a traditionnellement favorisé les entreprises publiques et les industries nouvelles et de haute technologie (Zhao et al., 2011). Les financements publics étaient consacrés aux entreprises publiques, aux établissements publics de recherche et aux projets d'avant-garde. Dans cet esprit, des subventions ont été accordées aux entreprises opérant dans des secteurs de haute technologie. Néanmoins, la désignation en tant qu'entreprise de haute technologie ou de nouvelle technologie n'obéit pas aux mêmes règles partout dans le pays, ce qui crée des règles du jeu inégales. En outre, la révision de cette définition effectuée en 2016 prévoit des critères plus stricts relatifs à la propriété intellectuelle, qui ont pour conséquence que les entreprises étrangères qui mènent des activités innovantes à l'échelle mondiale risquent de ne plus pouvoir obtenir ce statut. Depuis la fin des années 90, les administrations infranationales exonèrent de droits ou accordent des prix aux déposants dont la demande de brevet est acceptée, et près de 70 % des demandeurs en ont bénéficié au cours des dernières années. Depuis septembre 2016, ils peuvent prétendre à une exemption pouvant atteindre 85 % des droits afférents au dépôt, à l'examen, à la conservation et au renouvellement d'un brevet. La refonte des règles en matière de subventions en faveur des brevets pourrait aboutir à des brevets plus pertinents et de meilleure qualité.

Graphique 23. La Chine est devenue un acteur mondial de la R-D de tout premier plan, mais compte peu de chercheurs

2014 ou dernière année disponible



Note : La taille de la bulle indique l'importance des dépenses, en valeur absolue, mesurées en prix en USD à PPA de 2010.
 Source : OCDE.

Une autre mesure récemment prise consiste à offrir des actions aux salariés d'entreprises publiques de technologie en vue de récompenser leurs bons résultats. Le mécanisme détaillé, qui n'est pas encore connu, devra être suffisamment attractif pour inciter les chercheurs à améliorer leurs performances, tout en évitant une déperdition des actifs de l'État.

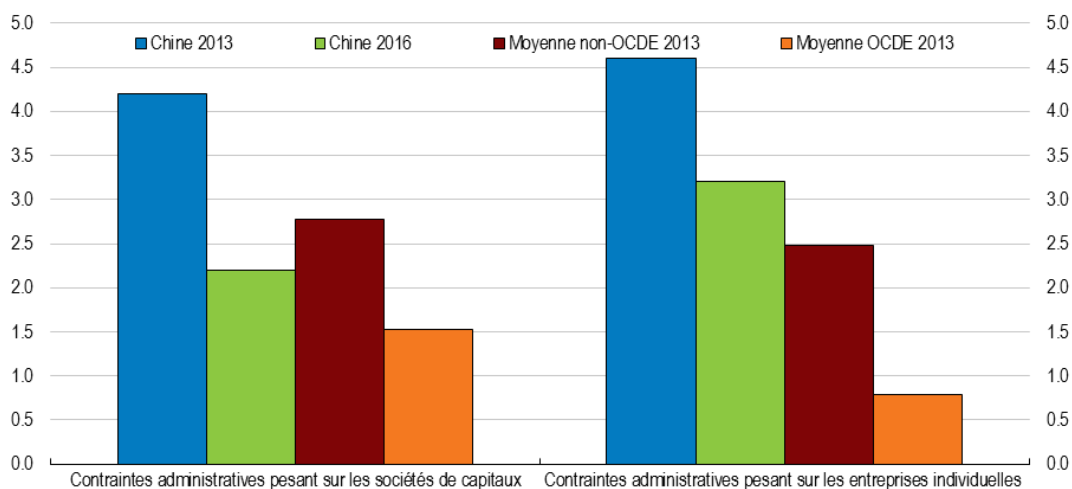
La création d'entreprises, qui est une source importante d'innovation et de gains de productivité, s'est accélérée dernièrement avec la suppression ou le transfert aux administrations infranationales de plus de 350 procédures administratives. L'allègement du fardeau administratif qui pèse sur les jeunes entreprises et la simplification des procédures ont globalement réduit les obstacles à l'entrepreneuriat (graphique 24). Au cours des trois premiers trimestres de 2016, 12 millions de nouvelles entreprises ont vu le jour, soit près de 15 % de toutes les sociétés enregistrées. Néanmoins, l'environnement des entreprises doit être plus propice à l'entrepreneuriat.

La concurrence reste faible dans de nombreux secteurs, notamment dans les industries de réseau. Ouvrir à la concurrence des secteurs comme celui de l'énergie, s'orienter vers des prix au détail qui reflètent les coûts effectifs induits par la production, le transport et la distribution d'électricité et intégrer les coûts environnementaux de l'énergie provenant d'hydrocarbures sont des moyens efficaces d'accroître l'efficacité. En outre, l'existence d'oligopoles sur certains marchés, comme celui des services Internet, entrave la création de jeunes entreprises car les plateformes sur lesquelles les applications sont basées sont détenues par une poignée de grands opérateurs. Le partage obligatoire des plateformes Internet faciliterait la commercialisation des applications informatiques et stimulerait la création d'entreprises dans des secteurs où les coûts d'entrée sont, pour le reste, relativement bas. En revanche, les entreprises appartenant aux industries manufacturières et à certains secteurs de service, comme la vente au détail et le transport terrestre, se livrent une concurrence acharnée par les prix. Nombre d'entre elles sont des entreprises privées qui privilégient la baisse des coûts, qui investissent peu dans

l'innovation et qui sacrifient souvent la qualité des produits et la sécurité environnementale. Adopter et appliquer des normes tout en sensibilisant les consommateurs et en renforçant leur protection contribuerait à promouvoir une concurrence équitable, à condition que ces efforts n'aient pas pour conséquence d'ériger des obstacles inutiles à l'entrée.

Graphiques 24. Les obstacles à l'entrepreneuriat sont en nette régression

Composante Obstacles à l'entrepreneuriat de l'indicateur OCDE sur la réglementation des marchés de produits, 2013 et 2016



Note : La valeur de l'indicateur est comprise entre 0 et 6, 6 correspondant au niveau le plus restrictif.

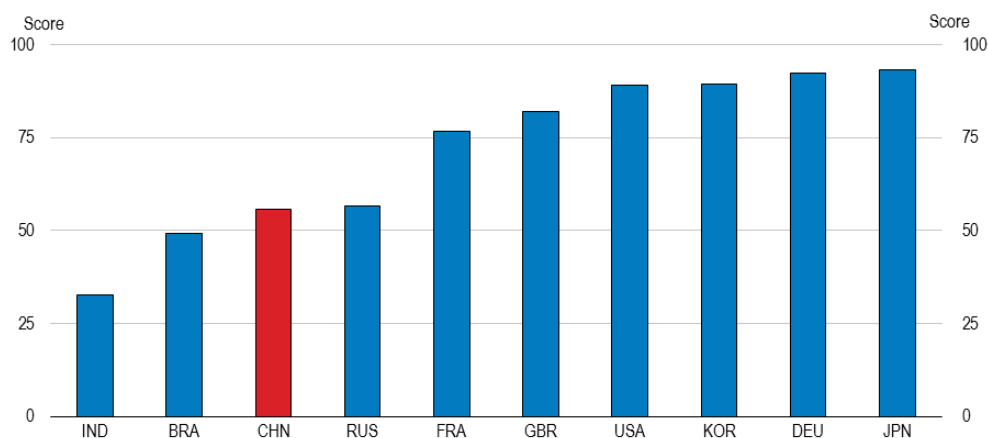
Source : Base de données de l'OCDE sur la réglementation des marchés de produits et mises à jour de l'OCDE sur la Chine pour 2016.

Les mesures prises en vue de faciliter la création d'entreprises devraient s'accompagner de dispositions garantissant que les entreprises non viables quittent le marché. En 2013, près de la moitié de toutes les aciéries et de tous les développeurs affichaient des pertes mais parvenaient à obtenir des prêts, ou étaient en défaut de paiement de leurs intérêts (National Academy of Development and Strategy of Renmin University, 2016). Les entreprises « zombies », principalement des entreprises publiques opérant dans des secteurs souffrant d'excédents de capacités, absorbent d'importantes ressources qui pourraient être affectées à des usages plus productifs. Les principaux obstacles à l'ouverture d'une procédure de faillite comprennent l'absence d'un dispositif réaliste et acceptable d'indemnisation des travailleurs et la résistance au niveau local. La durée et le degré élevé d'incertitude de la procédure de faillite (graphique 25) peuvent aussi dissuader les chefs d'entreprise d'opter pour cette forme de sortie du marché. Pour surmonter l'opposition locale motivée par l'effet de stigmatisation produit par une procédure de faillite, les progrès accomplis par les responsables locaux pour remédier aux excédents de capacités sont désormais pris en compte dans l'évaluation de leurs performances.

Même si, au moment de son adoption en 2006, la nouvelle loi sur les faillites était jugée progressiste et bien adaptée à une économie de plus en plus régie par les lois du marché, l'économie chinoise a depuis connu de profondes mutations que la législation sur les faillites doit prendre en compte, notamment en ce qui concerne les conditions d'accès à la procédure de faillite et son champ d'application. L'existence de programmes d'indemnisation des travailleurs ne devrait pas être une condition préalable à l'ouverture d'une procédure de faillite, mais les travailleurs devraient être indemnisés en vertu des lois applicables. Les établissements financiers ne sont toujours pas couverts par la législation sur les faillites et leur processus d'insolvabilité suit des règles ad hoc. La législation permet de transformer une liquidation en une réorganisation si les créanciers qui contrôlent l'administrateur judiciaire le souhaitent. Les créanciers peuvent être rebutés par la crainte d'une augmentation des prêts improductifs en

cas de liquidation de leur client ou par l'incertitude associée à la procédure de faillite. Fixer des délais clairs et suffisamment courts pour chaque étape de la procédure de faillite permettrait de réduire cette incertitude. Un des principaux obstacles à la disparition des entreprises « zombies » publiques est l'opposition de l'administrateur judiciaire à la procédure d'insolvabilité par crainte d'un détournement des actifs de l'État. La réforme en cours qui vise à mettre en place des divisions spécialisées dans les faillites au sein des tribunaux intermédiaires dans les capitales provinciales et dans les deuxièmes villes de provinces devrait accroître l'efficacité du traitement des cas. Un projet pilote a été mené à Shenzhen et, en juillet 2016, 15 provinces avaient instauré ce nouveau système, qui devrait être étendu à l'ensemble du territoire chinois d'ici la fin de l'année. Une procédure simplifiée réservée aux microentreprises ou aux petites entreprises devrait produire le même effet.

Graphique 25. Les procédures de faillite sont moins nombreuses que dans les grandes économies de l'OCDE



Note : La frontière est de 100 et le score reflète la durée, le coût et le résultat des procédures de faillite impliquant des entités nationales, ainsi que la solidité du cadre juridique qui régit la liquidation judiciaire et la réorganisation.

Source : Base de données « Doing Business » 2017 de la Banque mondiale

Les autorités chargées de la réglementation bâtissent un cadre de gouvernance d'entreprise plus solide

L'existence d'un régime de gouvernance d'entreprise adapté et efficace est un gage de confiance dans les marchés financiers et dans les transactions commerciales. La Commission chinoise de réglementation des valeurs mobilières (CCRVM) procède actuellement à un examen systématique du système régissant les sociétés cotées afin de faire en sorte que celui-ci permette de mieux résoudre les problèmes de gouvernance d'entreprise qui se posent tout en garantissant la cohérence entre les lois et réglementations applicables. La CCRVM oblige les sociétés cotées à faire figurer certains types d'informations dans leurs statuts, par exemple à préciser les pouvoirs des administrateurs indépendants. La Bourse de Shanghai a également institué des règles en matière de gouvernance d'entreprise, notamment sur la formation des administrateurs indépendants et sur le déroulement des réunions du conseil d'administration. Les autorités boursières ont pour mission de faire respecter ces règles, mais les agissements ayant justifié l'application d'une des quatre sanctions applicables (avertissement oral, lettre d'avertissement, avis critique et critique publique) ne sont pas rendus publics. Si le fait d'être désigné et critiqué publiquement peut avoir un effet, le respect de la confidentialité des motifs ayant justifié cette désignation et ces critiques amoindrit d'autant l'impact des sanctions sur les auteurs potentiels d'infractions.

Ce qui permet d'asseoir plus solidement les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, c'est le renforcement de la surveillance externe et des contrôles internes.

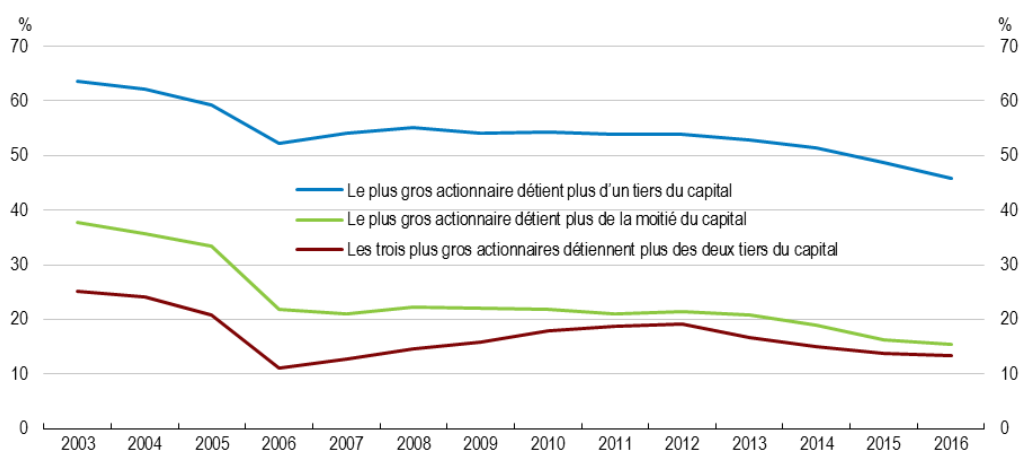
Les investisseurs institutionnels se devant d'être avisés et actifs sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important, et le cadre de réglementation et de surveillance est progressivement amélioré grâce à une mise en application plus stricte et à la présence d'administrateurs qualifiés et indépendants. Les investisseurs institutionnels étrangers peuvent exercer une influence positive sur la gouvernance d'entreprise dans la mesure où la probabilité est plus grande qu'ils participent sur un pied d'égalité aux négociations et au suivi (Huang et Zhu, 2015).

L'amélioration des contrôles internes passe par un renforcement de l'indépendance du conseil d'administration, la protection des actionnaires minoritaires et la consolidation des mécanismes incitatifs. Toutes les entreprises cotées doivent être dotées d'un conseil d'administration et d'un conseil de surveillance, organes essentiels de protection des intérêts des actionnaires minoritaires. Le recrutement d'administrateurs compétents et expérimentés est un défi majeur pour les entreprises cotées en Chine car la gouvernance d'entreprise est une réalité relativement récente dans ce pays dans les textes, et a fortiori sur le terrain. Pratiquement toutes les entreprises choisissent d'avoir seulement le nombre minimum d'administrateurs indépendants imposé par la loi et se privent donc des avantages procurés par la présence d'autres experts extérieurs au sein du conseil d'administration (OCDE, 2013). Les analyses fondées sur l'observation qui ont été menées au niveau des entreprises dans le cadre de la présente *Étude économique* à partir de données relatives aux entreprises cotées non financières montrent que leur rentabilité s'est améliorée depuis l'instauration, en 2002, de l'obligation qui leur est faite de compter au moins un tiers d'administrateurs indépendants (Document technique sur la gouvernance d'entreprise). Les données relatives aux votes des administrateurs indépendants font apparaître que ceux-ci votent rarement contre le conseil d'administration, ce qui laisse penser qu'en réalité, ils n'ont pas le temps ou le courage de prendre position au nom de tous les actionnaires (Ye et al., 2011). En outre, les lanceurs d'alerte – qu'il s'agisse d'administrateurs indépendants ou de toute autre personne qui, à l'intérieur de l'entreprise, constate des pratiques illicites – ne bénéficient juridiquement d'aucune protection. Trouver une solution à ce problème faciliterait la mise au jour de davantage de cas d'infractions aux textes en vigueur, et cette solution constituerait en même temps un instrument de discipline. Par ailleurs, les administrateurs indépendants ont tendance à siéger à un trop grand nombre de conseils d'administration, ce qui rend très difficile le suivi et la fourniture de conseils efficaces.

La protection des actionnaires minoritaires contre l'expropriation est un problème aigu compte tenu de la forte concentration de l'actionnariat des entreprises cotées. Si celle-ci a quelque peu diminué ces dix dernières années, elle demeure prononcée (graphique 26). Un tiers des actions de la moitié des entreprises cotées, et plus de la moitié du capital de près d'une entreprise cotée sur cinq, est détenu par le plus gros actionnaire. Si les gros actionnaires surveillent généralement mieux les entreprises et si la concentration de l'actionnariat réduit certes le risque de comportements opportunistes inhérent à la dispersion de l'actionnariat, au-delà d'un certain seuil, un actionnariat concentré n'est peut-être pas propice à l'amélioration des résultats (Shapiro et al., 2015). Le Code chinois de gouvernance d'entreprise impose la diffusion d'informations relatives aux transactions effectuées avec des parties liées et l'application d'un juste prix à ces transactions, mais dans la pratique, les violations de cette règle sont monnaie courante. De plus, la principale mission des administrateurs indépendants devrait être, selon le Code, de surveiller les actionnaires de contrôle. C'est pourquoi ceux-ci sont exclus de toute fonction dans l'entreprise et doivent être indépendants des actionnaires majoritaires (OCDE, 2015a). Les règles comptables relatives aux transactions avec des parties liées ont été renforcées, mais une meilleure diffusion de l'information et une meilleure application des règles en vigueur sont nécessaires pour régler effectivement le problème.

Graphique 26. La concentration de l'actionnariat a quelque peu décliné

Pourcentage des entreprises dans le capital desquelles la participation du plus gros actionnaire excède certains seuils



Source : calculs de l'OCDE à partir de la base de données CSMAR.

Pour consolider les mécanismes incitatifs, il faut fixer au bon niveau la rémunération des dirigeants de même que les incitations hors salaire comme l'attribution d'actions. Les mécanismes fondés sur le marché sont appelés à jouer un rôle plus important, y compris pour la détermination des rémunérations des dirigeants. Si un niveau de rémunération élevé des cadres supérieurs peut avoir un effet stimulant sur les performances de la direction et de l'entreprise, l'accroissement des écarts de rémunération entre les dirigeants et les autres membres du personnel peut en revanche décourager les travailleurs et être en conséquence préjudiciable à la productivité (Firth et al., 2015). On observe que les participations détenues par les dirigeants ont fortement augmenté à la fin des années 2000 dans des entreprises cotées présentant différents types d'actionnariat, et que depuis 2015, environ un dirigeant sur huit d'entreprises privées détient des actions dans l'entreprise qu'il dirige, contre moins de 0.5 % des dirigeants d'entreprises publiques cotées.

Amener les entreprises publiques sur le marché est un défi majeur

Comme le fait ressortir *l'Étude économique de la Chine 2015*, non seulement les entreprises publiques sont en position dominante dans les monopoles naturels comme les secteurs de réseaux, mais en outre, elles possèdent une part de marché non négligeable dans un grand nombre de secteurs d'activité dans lesquels la concurrence pourrait se développer, comme la construction, le commerce de gros et de détail ou l'hôtellerie et la restauration (OCDE, 2015b). On dénombre environ 155 000 entreprises publiques. Elles appartiennent à des entités se situant à différents niveaux d'administration et la responsabilité de la conduite de leurs affaires est également répartie entre la Commission chinoise chargée de la supervision et de la gestion des actifs de l'État (SASAC), le ministère des Finances et leurs antennes locales. La dette des entreprises publiques représente plus de 70 % de la dette totale des entreprises (graphique 27, partie A). Les entreprises des secteurs d'activité qui pâtissent d'excédents de capacités sont très endettées, en particulier dans le secteur immobilier ainsi que dans ceux des matériaux de construction et des métaux (partie B) et dans les secteurs ouverts à la concurrence et les monopoles (partie C). On a assisté à une hausse très spectaculaire de l'endettement des entreprises publiques contrôlées par des organismes dépendant de l'administration centrale pendant la crise financière mondiale (partie D).

Dans les Lignes directrices sur l'approfondissement de la réforme des entreprises publiques publiées par la Chine en septembre 2015, six axes de réforme prioritaires

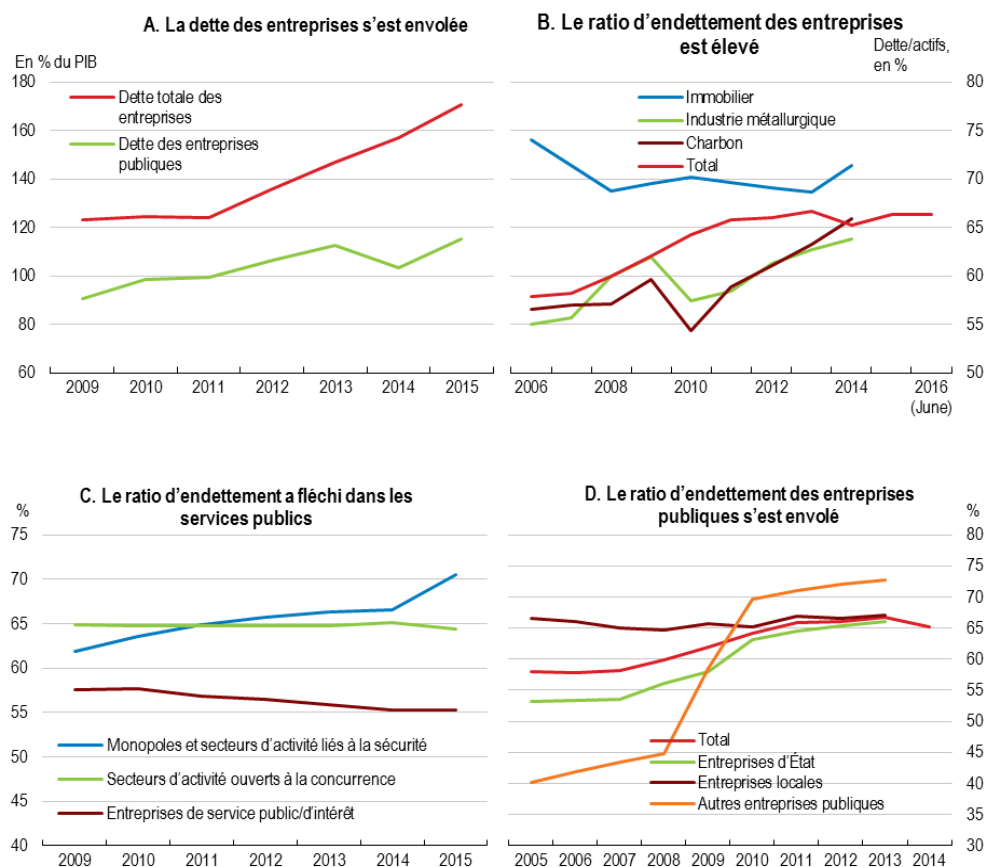
sont définis : *i*) mixité de l'actionnariat, *ii*) transition vers un système entrepreneurial moderne, *iii*) professionnalisme des dirigeants, *iv*) classification des entreprises selon leur nature, *v*) renforcement de la surveillance pour éviter la perte d'actifs de l'État et *vi*) amélioration de la gestion des actifs de l'État axée sur la gestion du capital. Des avancées spectaculaires ont été réalisées sur le plan de la réforme de la mixité de l'actionnariat puisque fin 2015, 68 % des entreprises publiques d'État contrôlées par la Commission chinoise chargée de la supervision et de la gestion des actifs de l'État (SASAC) avaient fait entrer dans leur capital des actionnaires non publics (Xiao, 2016). L'importance déterminante de la réforme de la mixité de l'actionnariat tient à ce qu'elle est porteuse d'un nouvel équilibre des pouvoirs. Un actionnaire privé peut ne pas être en mesure de prévenir l'expropriation des actionnaires minoritaires, mais la transparence est accrue.

La notion de système entrepreneurial moderne qui prévaut actuellement en Chine suppose la séparation des entreprises de la sphère politique, la constitution de sociétés, la mise en place de conseils d'administration, une gestion des dirigeants en fonction du type et du niveau de l'entreprise et le choix d'un système de rémunération qui convienne au système économique du pays (Centre de recherche de la SASAC, 2016). L'un des liens essentiels qui relie les entreprises à la sphère politique est le système de nomination des dirigeants et l'imbrication entre le déroulement de carrière au sein des administrations publiques et dans le système des entreprises publiques, domaines dans lesquels les progrès ont été timides jusqu'ici. S'agissant de la constitution de sociétés en revanche, les avancées sont tangibles : plus de 80 % des entreprises publiques placées sous la tutelle de la SASAC ont été constituées en sociétés et se sont dotées, ou sont sur le point de se doter, d'un conseil d'administration, même si cette tendance est principalement observée aux plus bas niveaux dans les groupes d'entreprises, et non au niveau des groupes eux-mêmes. Le Président du conseil d'administration qui, de fait, dirige la société, est souvent un fonctionnaire dépourvu d'une expérience concrète préalable. Le fait de recruter des dirigeants qui soient des professionnels devrait permettre de pallier cette faiblesse et d'améliorer les résultats des entreprises. De nouvelles réglementations relatives à la rémunération des cadres supérieurs sont en voie d'être adoptées et des dispositifs d'incitation fondés sur les résultats seront proposés.

Les résultats d'une enquête portant sur les entreprises publiques d'État sous tutelle de la SASAC qui a été menée à bien aux fins de la présente *Étude économique* donnent à penser que certaines entreprises publiques d'État ne relient aux résultats qu'une fraction négligeable du salaire de leurs dirigeants alors que la plupart des autres entreprises font l'inverse, au point que les salaires peuvent être multipliés par trois en fonction des résultats. Les transferts d'actifs entre entreprises, licites ou non, revêtent une importance particulière du fait que les sociétés holding contrôlent souvent plusieurs centaines d'entreprises et que les dirigeants peuvent déplacer des actifs entre des entreprises apparentées. Admettre à la cotation les sociétés holding peut être un moyen d'atténuer le problème des transferts illicites d'actifs étant donné que les exigences en matière d'information et de surveillance sont dès lors plus strictes et qu'il devient donc plus compliqué de transférer des actifs entre des sociétés cotées. Avant même leur admission à la cote cependant, les entreprises publiques pourraient être soumises à des normes de qualité aussi élevées que les sociétés cotées en matière de comptabilité, d'information, de conformité et de vérification des comptes, comme le préconisent les *Lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance des entreprises publiques* (OCDE, 2015c).

Graphique 27. Les entreprises publiques d'État ont été le moteur du gonflement de la dette et l'endettement est élevé dans certains secteurs d'activité en proie à des surcapacités

Dettes des entreprises non financières



Note : dans la partie A, les courbes représentent la dette des entreprises en pourcentage du PIB, et dans les parties B, C et D, l'endettement des entreprises exprimé par le ratio dette/actifs. Concernant la partie C, les secteurs d'activité ouverts à la concurrence recouvrent la plupart des secteurs où il existe des marchés ouverts à la concurrence (*shangye yilei* ou *jingzhengxing*), et les monopoles et secteurs d'activité liés à la sécurité font référence à des marchés monopolistiques ou oligopolistiques et des secteurs d'activité liés à la sécurité nationale (*shangye erlei* ou *longduan*) ainsi qu'aux entreprises de service public/d'intérêt public ayant principalement pour mission de poursuivre des objectifs de politique publique (*gongyilei* ou *gongyixing*). Dans la partie D, l'expression « entreprises d'État » renvoie aux entreprises publiques placées sous la tutelle de la SASAC, « entreprises locales » à celles qui dépendent d'antenne locales de la SASAC et « autres entreprises publiques » à des entreprises qui dépendent d'autres organismes publics.

Source : base de données de la BRI, base de données Wind et ministère de Finances (2014, 2015).

Les entreprises publiques sont en voie d'être classées en plusieurs catégories : entreprises exerçant dans des secteurs ouverts à la concurrence, entreprises monopolistiques, entreprises liées à la sécurité et entreprises de service public/d'intérêt public, et leurs performances seront évaluées en fonction de la catégorie à laquelle elles appartiennent. Pour les entreprises relevant de la catégorie de celles qui exercent leur activité dans des secteurs ouverts à la concurrence, le bénéfice net, ou d'autres variables liées au bénéfice, se verra accorder davantage de poids dans l'évaluation des résultats alors que pour d'autres types d'entreprises, les indicateurs relatifs à la sécurité, au bien-être de la population et d'autres mesures similaires seront jugés plus pertinents. Le renforcement de la surveillance visant à éviter la perte d'actifs de l'État passe principalement par la consolidation de l'organisation du Parti au sein de l'entreprise et par le renforcement des contrôles internes et externes. Le fonctionnement des mécanismes qui existaient auparavant ne semblait toutefois pas satisfaisant puisqu'il a conduit à toute une série d'arrestations motivées par des accusations de détournements de fonds publics. Améliorer la protection des lanceurs d'alerte peut permettre d'encourager les personnes travaillant dans l'entreprise à dénoncer des agissements contraires à la loi, mais encore faut-il que ces personnes

s'adressent à un organisme d'enquête indépendant pour pouvoir bénéficier réellement d'une protection car il est toujours possible que les instances de réglementation et de surveillance soient compromises. En Australie par exemple, les personnes témoins d'actes de corruption peuvent se tourner vers une commission indépendante de lutte contre la corruption. Privilégier davantage une gestion plus active des actifs et la recherche d'une rentabilité des capitaux (*ziben yunying guanli*) est une voie jugée prometteuse pour obtenir un accroissement de la valeur des actifs de l'État.

Le Conseil des affaires d'État a publié en juillet 2016 des orientations sur la promotion de l'ajustement structurel et la restructuration des entreprises publiques d'État. Outre qu'elles précisent la position stratégique de ces entreprises, elles visent à garantir leur bon fonctionnement, à améliorer leur structure globale, à encourager un déploiement efficace des actifs de l'État et à former un groupe d'entreprises innovantes et compétitives sur le plan international. Les responsables publics attendent de cette politique qu'elle produise des gains d'efficacité, le défi majeur consistant à savoir comment faire en sorte que la fusion de groupes inefficients aboutisse finalement à une amélioration de l'efficacité. Il convient que les autorités de la concurrence évaluent les effets des fusions sur la concurrence avant de les approuver. La cession d'actifs n'a guère avancé entre 2012 et 2015, puisque la valeur des actifs cédés par les entreprises publiques d'État contrôlées par la SASAC est de 108 milliards CNY, soit l'équivalent d'1.6% du total. En raison de la suspicion de détournements d'actifs de l'État qui plane toujours très largement, se défaire d'actifs est très compliqué. L'objectif de la SASAC de fermer 345 entreprises zombies au cours des trois prochaines années semble plutôt modeste étant donné qu'elle contrôle quelque 40 000 entreprises et que la plupart des entreprises zombies sont des entreprises publiques. Plus les entreprises publiques se développent sur le plan international, plus les pays de destination scrutent avec attention les transactions faisant intervenir des entreprises publiques afin d'évaluer les effets potentiellement anticoncurrentiels qu'elles peuvent avoir sur leurs propres marchés. L'amélioration de la gouvernance d'entreprise et de la diffusion d'information faciliterait les activités à l'étranger des entreprises publiques.

Améliorer le bien-être et les perspectives économiques en rendant la croissance plus inclusive

L'objectif du gouvernement de faire de la société chinoise une société modérément prospère à tous égards d'ici à 2020 suppose un engagement résolu à maximiser le bien-être social global. Parallèlement à une amélioration du bien-être de la collectivité dans son ensemble, une répartition plus équitable de la croissance peut favoriser un rééquilibrage au profit d'un modèle de croissance davantage axé sur la consommation et contribuer à la mobilisation d'une adhésion populaire aux réformes favorables à la croissance qui s'imposent. Par ailleurs, compte tenu du vieillissement rapide de la main-d'œuvre, il est primordial de rendre la croissance plus inclusive afin que tous les membres de la société chinoise aient la chance de concrétiser pleinement leur potentiel et d'apporter une contribution productive au processus de croissance.

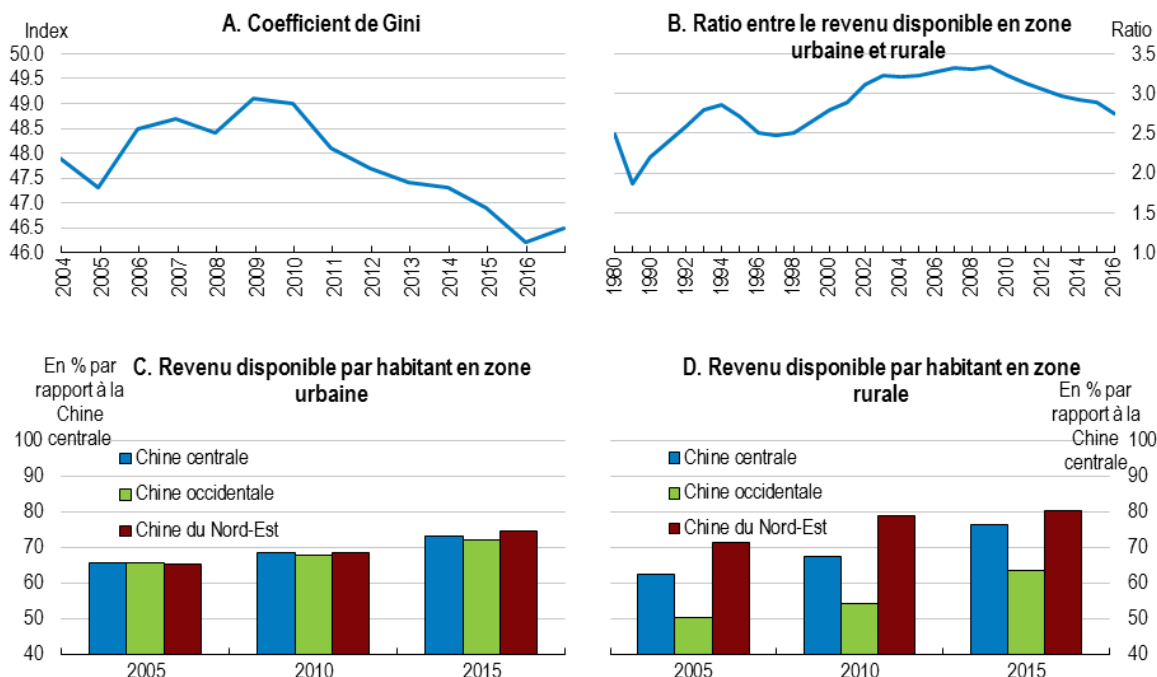
Les inégalités de revenus, mesurées par le coefficient de Gini, se sont atténuées depuis 2008 (graphique 28, partie A), sous l'effet de la convergence régionale des revenus qui s'est dessinée à mesure que la Chine centrale et occidentale et la Chine du Nord-est ont progressé pour se rapprocher de la Chine l'Est (parties C et D) et que l'écart de revenus s'est amenuisé entre les zones urbaines et les zones rurales (partie B). De ce fait, le pourcentage de la population rurale vivant en-dessous du seuil de pauvreté a été ramené de 30 % en 2005 à 5.7 % en 2015. Les pouvoirs publics se donnent pour but d'extraire de la pauvreté, d'ici à 2020, 56 millions d'habitants de zones rurales, et ce faisant, d'atteindre, dix ans avant l'échéance de 2030, l'un des Objectifs de développement durable fixés par les Nations unies.

Malgré le recul des inégalités de revenu globales, l'écart de revenu disponible entre les habitants les plus riches et les plus pauvres a à peine diminué dans les zones urbaines. Dans les zones rurales, il s'est même creusé (graphique 29). Le repli marqué de la pauvreté observé sans que le quintile de revenu le plus faible ait accru sa part de

revenu donne à penser que si un grand nombre de ménages ont été hissés au-dessus du seuil de subsistance, la réussite de la Chine a été moins nette en ce qui concerne l'instauration des conditions requises pour encourager une poursuite de la progression des revenus des salariés les moins bien payés.

La part de la richesse détenue par les ménages du segment supérieur de la distribution de revenus a augmenté selon des travaux de recherche récents fondés sur des données relatives aux ménages et en 2012, les 1 % les plus riches de la population détenaient un tiers, et les 25 % les plus pauvres, environ 1 % des actifs totaux des ménages (Xie et Jin, 2015). Parmi les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données comparables, seuls les États-Unis, où les 1 % les plus riches de la population détenaient 37 % de la richesse des ménages en 2010, affichent des inégalités de patrimoine plus prononcées qu'en Chine.

Graphique 28. Les inégalités de revenus se sont atténuées

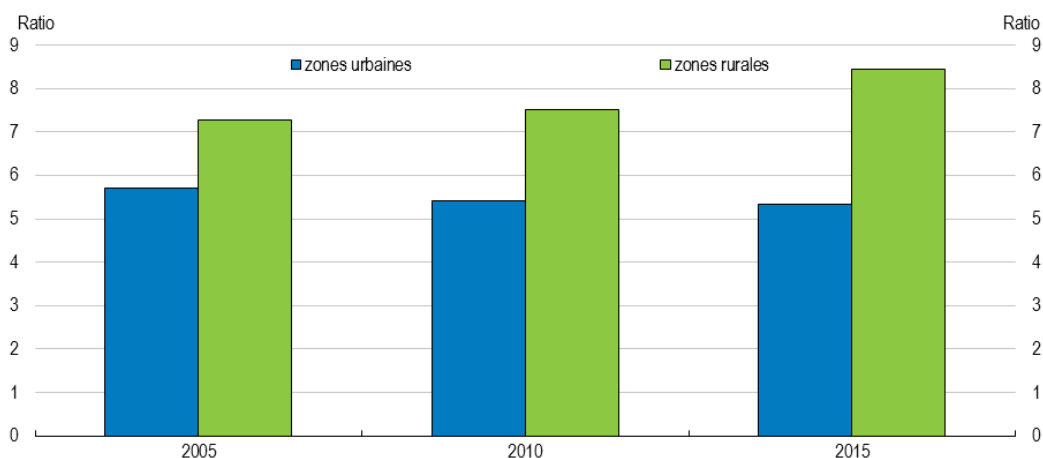


Note : le coefficient de Gini présenté ici est fonction du revenu et varie entre zéro (correspondant à une égalité parfaite de revenus au sein de la population) et 100 (correspondant à une inégalité totale). Une augmentation du coefficient de Gini est donc le signe d'un creusement des inégalités dans la distribution des revenus.

Source : Bureau national des statistiques de la Chine, calculs des auteurs.

Graphique 29. Le part de revenu des plus pauvres a reculé dans les zones rurales

Revenu disponible des 20 % les plus riches rapporté au revenu disponible des 20 % de la tranche inférieure de la distribution des revenus



Source : Bureau national des statistiques de la Chine, base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Les effets redistributifs des impôts et des prestations sont faibles

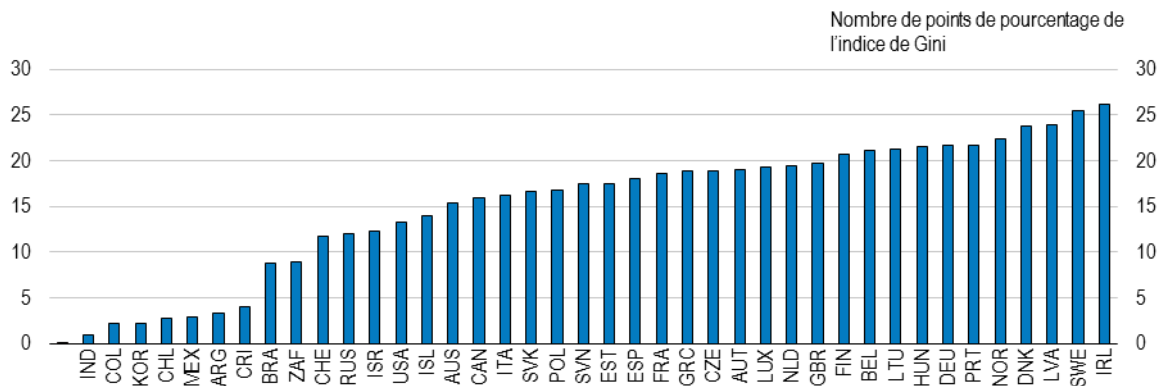
Globalement, le système d'imposition et de transferts ne permet pas de réduire l'écart entre les ménages les plus riches et les plus pauvres (graphique 30). Cette situation reflète en partie la structure du système de sécurité sociale comportant une contribution minimum, calculée en fonction d'un seuil de rémunération établi indépendamment du revenu réel du salarié (soit l'équivalent de 60 % du salaire moyen local de l'année précédente), et un plafond (soit le versement exigé d'un individu gagnant trois fois le salaire moyen local). Il en résulte qu'un grand nombre de ménages appartenant au quintile de revenus inférieur consacrent une fraction beaucoup plus importante de leur revenu aux cotisations de sécurité sociale que les hauts revenus. L'assiette pour le calcul des cotisations de sécurité sociale devrait être le revenu réel perçu. Il est résulterait peut-être une contraction des cotisations globales, laquelle pourrait être compensée par un élargissement de la base d'imposition qui rendrait également le système d'imposition des personnes physiques plus progressif. Les exonérations d'impôt accordées par exemple au titre des intérêts perçus sur des obligations d'État et des comptes d'épargne détenus dans des banques chinoises pourraient être supprimées et l'application d'un impôt sur les successions pourrait être envisagée.

La couverture et le ciblage des aides sociales ont été améliorés ces dernières années bien qu'on observe des disparités notables dans les prestations selon le lieu de résidence du bénéficiaire (graphique 31). Le principal mécanisme d'aide sociale est le revenu minimum de subsistance (ou *dibao*), qui est géré au niveau local. Si les administrations centrale et provinciales effectuent des transferts budgétaires au profit des régions plus pauvres afin de financer les versements au titre de l'aide sociale, des disparités au niveau des prestations, s'expliquant en grande partie par les capacités de financement des administrations locales, perdurent.

La conception même du revenu minimum de subsistance (*dibao*) peut également dissuader les bénéficiaires de l'aide sociale de reprendre le travail. De fait, une hausse du revenu salarial d'un ménage se traduira par une baisse proportionnelle des prestations perçues au titre du programme *dibao*. Tout en accroissant les transferts effectués par l'administration centrale pour financer les versements au titre de l'aide sociale dans les zones plus pauvres, il convient d'exclure une fraction de toute augmentation du revenu salarial des ménages du revenu retenu pour le calcul des prestations.

Graphique 30. Les effets redistributifs du système d'imposition et de transferts sont très limités

Réduction des inégalités de revenu marchand due aux prélèvements fiscaux et aux transferts

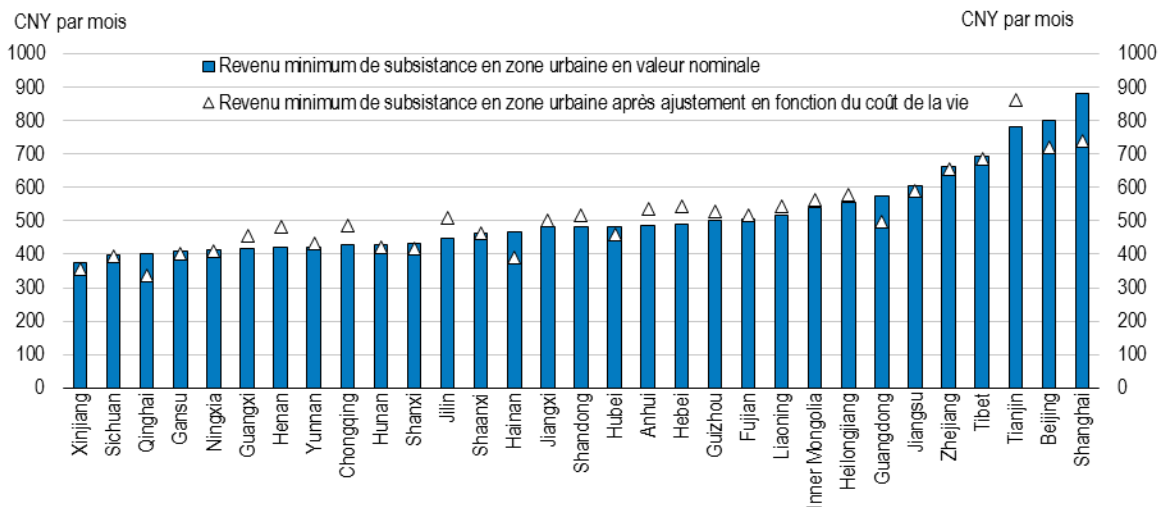


Note : les données pour la Chine concernent l'année 2013 et pour les autres pays, il s'agit des dernières observations disponibles (2013 à 2015). Le coefficient de Gini varie entre zéro (correspondant à une égalité parfaite de revenus au sein de la population) et 100 (correspondant à une inégalité totale). Une augmentation du coefficient de Gini est donc le signe d'une aggravation des inégalités dans la distribution des revenus. La mesure présentée ici est calculée à partir de données qui sont normalisées afin de permettre les comparaisons entre pays. Les problèmes de comparabilité qui peuvent subsister sont évoqués en détail dans Solt (2016).

Source : base de données mondiale normalisée sur les inégalités de revenu (SWIID) Version 5.1.

Graphique 31. Le revenu minimum de subsistance varie sensiblement selon les provinces

Revenu minimum de subsistance provincial moyen en zone urbaine, juin 2016



Note : les déflateurs des prix spatiaux distincts pour les zones rurales et urbaines à l'intérieur de chaque province sont tirés de Brandt et Holz (2006) ; ils ont fait l'objet d'extrapolations effectuées à l'aide d'indices des prix à la consommation spécifiques à chaque province. Li et Gibson (2013) soulignent les limites potentielles de cette méthodologie.

Source : ministère chinois des Affaires civiles, CEIC, Brandt et Holz (2006), calculs des auteurs.

Le système d'assurance chômage se caractérise par une couverture et des taux de remplacement faibles. En 2014, 43 % seulement des salariés des zones urbaines cotisaient à l'assurance chômage. En outre, 11 % seulement des travailleurs migrants étaient couverts par l'assurance chômage, ce qui traduit le fait que dans certains lieux, les chômeurs demandant à bénéficier d'une allocation ne peuvent faire valoir leurs droits qu'après de l'administration locale qui leur a accordé leur permis de résidence obligatoire (*hukou*). En 2014, les prestations versées au titre de l'assurance chômage représentaient en moyenne environ 18 % du salaire moyen en zone urbaine alors que le taux de remplacement net moyen est supérieur à 60 % dans la zone de l'OCDE pour un individu qui gagnait auparavant 67 % du salaire moyen. Les faibles taux de remplacement peuvent être dissuasifs pour les individus tentés par de longues périodes de chômage. Cependant, ils peuvent aussi aboutir à ce que des travailleurs de

familles à bas revenu se ruent sur des emplois ne correspondant pas à leur profil de compétences, ce qui est préjudiciable à l'efficacité de la confrontation entre l'offre et la demande sur le marché du travail et expose à un risque d'atrophie des compétences.

Diverses autres politiques conduites par les pouvoirs publics en dehors du système d'imposition et de transfert peuvent contribuer à atténuer les inégalités au sein de la population, notamment celles qui concernent l'enseignement public, la santé et le système de retraite (Solt, 2016). Étant donné que les données permettant de calculer l'effet global de ces politiques sur les mesures des inégalités à des fins de comparaison entre pays ne sont pas disponibles pour le moment, la réflexion doit se poursuivre.

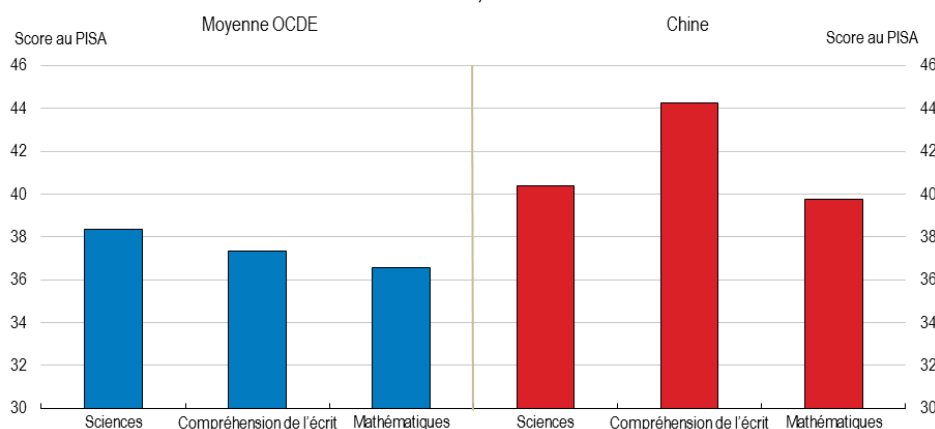
Améliorer les débouchés professionnels en veillant à une plus grande égalité en matière d'éducation et d'emploi

Les possibilités auxquelles les individus ont accès en matière d'éducation déterminent leur devenir sur le marché du travail, ainsi que leur productivité et leur bien-être. En 2015, les élèves de Pékin et Shanghai et des provinces de Jiangsu et Guangdong qui ont participé à l'évaluation PISA ont enregistré des résultats supérieurs à la moyenne de l'OCDE en sciences et en mathématiques et des résultats en ligne avec la moyenne de l'OCDE en compréhension de l'écrit (OECD, 2016a). Néanmoins, par rapport aux pays de l'OCDE, les facteurs socioéconomiques expliquent en grande partie la variation des résultats de la Chine au PISA (graphique 32). En effet, la Chine se caractérise par une plus grande inégalité des chances face à l'éducation, qui tient principalement à la fracture entre zones urbaines et zones rurales. Ainsi, on constate des disparités particulièrement importantes entre les villes et les campagnes en matière de taux de préscolarisation, disparités qui sont préoccupantes dans la mesure où les recherches mettent en évidence les retombées positives de la scolarisation des tout jeunes enfants sur l'emploi, les revenus et la santé à l'âge adulte (Campbell et al., 2014). La qualité de l'enseignement est aussi nettement inférieure dans de nombreuses zones rurales, avec des classes surpeuplées et des salaires beaucoup plus bas pour les enseignants. Par ailleurs, il est plus fréquent pour les femmes d'avoir un faible niveau de formation dans les zones rurales (Zeng et al., 2013).

La Chine doit non seulement offrir à tous les citoyens la possibilité de suivre une formation générale de qualité, mais elle doit aussi mettre davantage l'accent sur la reconversion des travailleurs faiblement rémunérés pendant leur carrière, notamment au moyen de la formation professionnelle en entreprise. Toutefois, ce système n'est pas encore suffisamment développé et une meilleure coordination s'impose entre les employeurs, les enseignants, les élèves et l'État. L'enseignement en ligne, qui connaît un essor rapide, pourrait être mis au service de la formation continue. Néanmoins, la qualité des cours dispensés en ligne est très variable et il est nécessaire d'améliorer le suivi, l'évaluation et l'assurance qualité de ces programmes.

Graphique 32. Les scores des élèves chinois au PISA sont fortement influencés par les facteurs socioéconomiques

Impact, sur le score au PISA, d'une augmentation d'une unité de l'indice PISA de statut économique, social et culturel, 2015



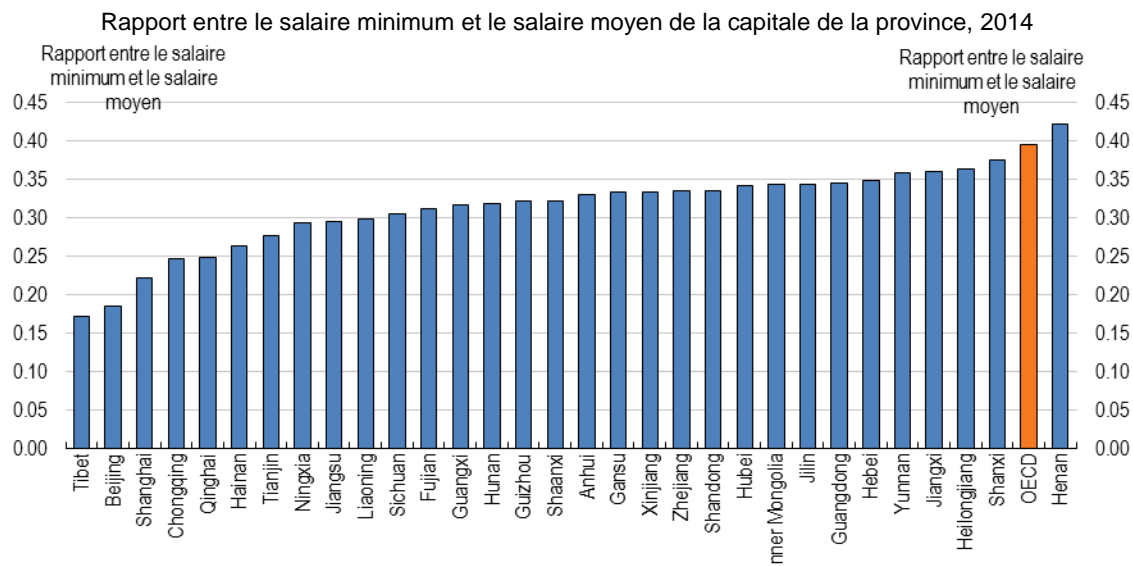
Note : L'indice PISA de statut économique, social et culturel est un indice composite dérivé de l'analyse en composantes principales, à partir de plusieurs variables liées au milieu familial des élèves, comme le niveau d'études des parents, leur profession, et divers éléments de patrimoine représentant le patrimoine matériel et le nombre de livres et d'autres ressources pédagogiques disponibles dans le foyer.

Source : OCDE.

Des salaires minimum existent en Chine à l'échelon local depuis le début des années 90, afin de renforcer l'attrait financier du travail pour les bas salaires. Au vu des données empiriques, il semble que l'augmentation du salaire minimum a des effets positifs sur la distribution des revenus en réduisant l'écart entre le décile médian et le décile inférieur (Lin and Yun, 2015), même si ces salaires minimum restent bas par rapport aux pays de l'OCDE (graphique 33). Un relèvement des salaires minimum semble possible en moyenne, mais il convient d'examiner avec soin les conséquences négatives potentielles que cela pourrait avoir sur l'emploi dans certaines régions. C'est dans ce contexte que la province de Guangdong a opté, début 2016, pour un gel du salaire minimum pendant deux ans.

Certaines catégories de population ont des débouchés plus limités sur le marché du travail, ce qui restreint leur revenu potentiel et leur bien-être global. Les travailleurs des zones rurales qui viennent travailler en ville acceptent souvent des emplois situés au bas de l'échelle, faiblement rémunérés et parfois dangereux. En 2015, 60 % des travailleurs immigrés n'avaient pas de contrat de travail. De ce fait, ils ne pouvaient légalement prétendre au salaire minimum et n'étaient pas couverts par le droit du travail chinois, les rendant encore plus vulnérables face aux fluctuations conjoncturelles et aux pratiques discriminatoires des employeurs. Ces dernières années, des progrès ont été accomplis par les pouvoirs publics pour dissocier le fait de posséder un permis de résidence officiel (*hukou*) et les droits aux prestations sociales. Toutefois, dans les villes de destination les plus populaires, les critères retenus pour octroyer les permis de résidence demeurent trop stricts pour la plupart des travailleurs immigrés. Les débouchés professionnels des femmes pourraient aussi être améliorés. Entre 1990 et 2014, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans a diminué de 9 points de pourcentage, sous l'effet notamment des réductions opérées dans l'offre de services publics d'accueil des jeunes enfants à l'issue des réformes menées dans le secteur des entreprises publiques à la fin des années 90. À niveau d'études et d'expérience égal, les femmes sont souvent moins bien rémunérées que les hommes sur le marché du travail, et une partie relativement importante d'entre elles travaillent dans le secteur agricole (graphique 34), pour cultiver les terres allouées à leur famille pendant que leur mari s'installe temporairement en ville pour travailler.

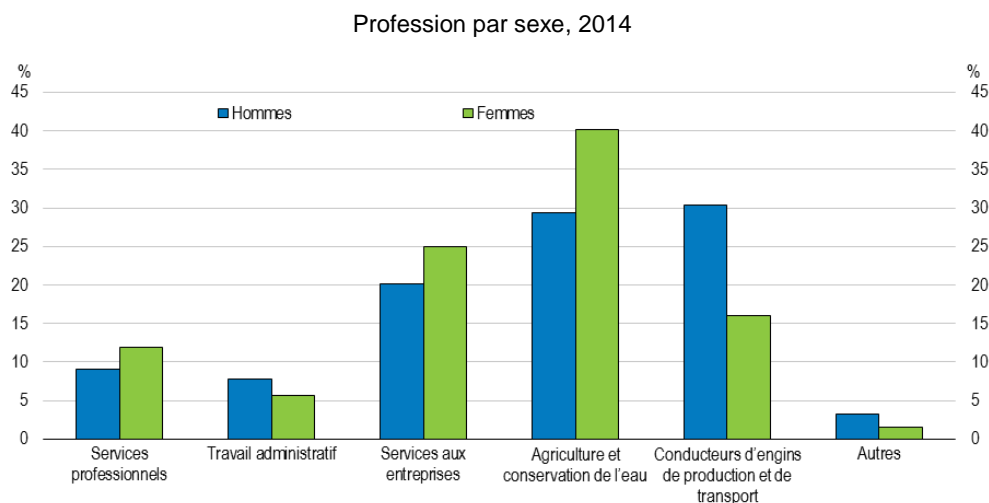
Graphique 33. Les salaires minimum sont faibles par comparaison avec les pays de l'OCDE



Note : La barre OCDE est une moyenne simple du rapport entre le salaire minimum et le salaire moyen des travailleurs à temps plein dans 27 pays de l'OCDE en 2014.

Sources : Ministère des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, CEIC, OCDE, calculs des auteurs.

Graphique 34. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler dans le secteur agricole



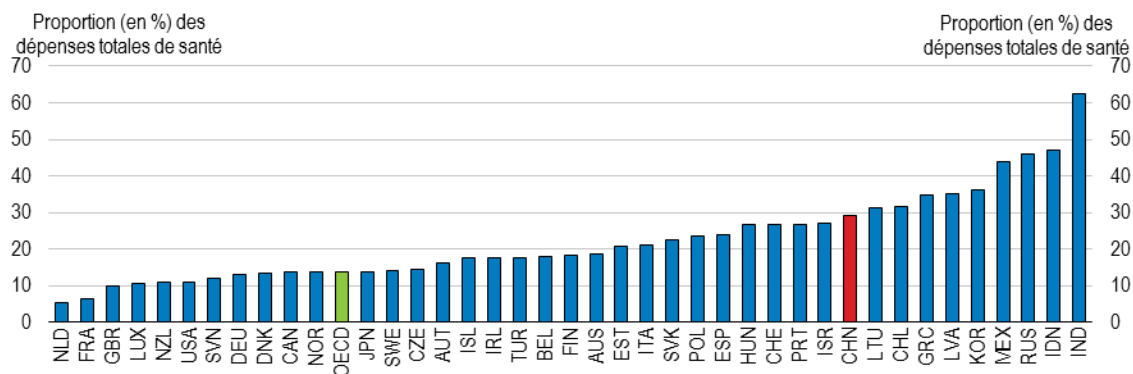
Source : Annuaire statistique sur la main-d'œuvre de la Chine, 2015.

L'amélioration du système de santé aura un impact bénéfique sur le bien-être et l'offre de main-d'œuvre

Un système de santé solide et équitable, qui favorise l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé, est indispensable pour assurer le bien-être de la population et une participation productive au marché du travail. Le système de santé s'est développé ces dix dernières années, comme en témoigne l'augmentation du nombre de lits dans les établissements de soins de 2.83 pour 1000 personnes en 2007 à 5.11 en 2015. Toutefois, la Chine manque encore de professionnels de santé qualifiés, particulièrement dans les zones rurales où les taux de mortalité infantile sont plus de deux fois supérieurs à ceux constatés dans les villes.

Graphique 35. Les dépenses de santé à la charge des patients sont élevées

En pourcentage du total des dépenses de santé, 2014



Source : Organisation mondiale de la santé, *Global Expenditure Database*.

Grâce à l'expansion spectaculaire de la couverture de l'assurance maladie, l'accès aux soins de santé s'est amélioré. Entre 2004 et 2014, le nombre de personnes couvertes est passé de 200 millions environ à plus de 1.3 milliard, soit la plus forte progression jamais enregistrée en matière de couverture d'assurance maladie. Les travailleurs immigrés se heurtent encore souvent à des obstacles pour accéder à l'assurance maladie. En 2014, seuls 18 % des travailleurs immigrés étaient couverts par le régime d'assurance maladie des salariés des zones urbaines. Nombre d'entre eux étaient donc contraints de faire valoir leurs droits à l'assurance maladie sur leur lieu d'origine dans le cadre du nouveau système médical coopératif rural. En décembre 2016, le gouvernement a annoncé que les patients pourront demander le remboursement de leurs frais médicaux sur le lieu où ils sont traités, indépendamment du régime d'assurance maladie auquel ils sont affiliés ou de leur province d'origine. Cette réforme devrait améliorer l'utilisation des services de santé par les travailleurs immigrés et réduire le délai écoulé entre le paiement des coûts médicaux et leur remboursement.

La part des dépenses de santé à la charge des patients a diminué ces dernières années du fait de l'augmentation des subventions publiques. Néanmoins, par comparaison avec les autres pays, les dépenses directes représentent encore une part importante du total des dépenses de santé (graphique 35). Ainsi, il ressort d'une nouvelle analyse fondée sur l'enquête menée en 2012 auprès d'un panel de ménages chinois que ceux qui vivent dans la pauvreté consacrent une part relativement importante de leur revenu aux frais médicaux (document technique sur les ménages pauvres dans cinq provinces chinoises).

La Chine peut faire plus pour allonger la vie active et améliorer la prise en charge des personnes âgées à la retraite

Comme nous l'indiquions dans *l'Étude économique de la Chine* parue en 2010 (OECD, 2010), la vie active des Chinois est réduite par un âge légal de la retraite précoce, notamment pour les femmes. Ainsi, l'âge normal de la retraite s'établit à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes qui occupent des emplois de bureau et 50 ans pour celles qui exercent un travail manuel. Il est souhaitable que l'âge de la retraite soit relevé, qu'il soit le même pour les hommes et pour les femmes, et qu'il soit indexé sur l'espérance de vie. Cet objectif pourrait néanmoins être difficile à atteindre compte tenu des incertitudes relatives à la viabilité des caisses de retraite, certains travailleurs n'étant pas convaincus qu'une année d'activité professionnelle supplémentaire leur permettra d'augmenter leur pension de retraite. À lui seul, le relèvement de l'âge de la retraite se traduira par une amélioration de la viabilité du régime de retraite, mais il pourrait également être nécessaire d'opérer des ajustements complémentaires au

niveau des paramètres ou d'adopter des mesures sur le front des dépenses publiques pour protéger les pensions.

Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre une couverture de retraite universelle d'ici à 2020. De multiples régimes de retraite coexistent actuellement à l'échelle locale. Le système est donc très fragmenté, ce qui aboutit à des disparités dans les pensions versées et accentue les inégalités au moment de la vieillesse. Les travailleurs immigrés sont peu couverts en matière de retraite, étant donné que des contraintes administratives limitent la possibilité de percevoir une pension dans un lieu autre que celui où les cotisations de retraite ont été versées. Des systèmes administratifs nationaux sont indispensables pour assurer la portabilité des droits à pension à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Outre les pensions de retraite, le gouvernement distribue certaines prestations en nature, en procédant notamment à des remboursements concernant différents services de prise en charge à domicile. Toutefois, il n'existe aucune aide financière allouée aux aidants familiaux qui doivent réduire leurs heures de travail rémunéré pour s'occuper d'un membre de leur famille. Or des aides de ce type seraient souhaitables étant donné qu'il est de plus en plus fréquent, notamment en raison des conséquences de la politique de l'enfant unique, qu'un seul enfant doive s'occuper de ses deux parents et de ses quatre grands-parents.

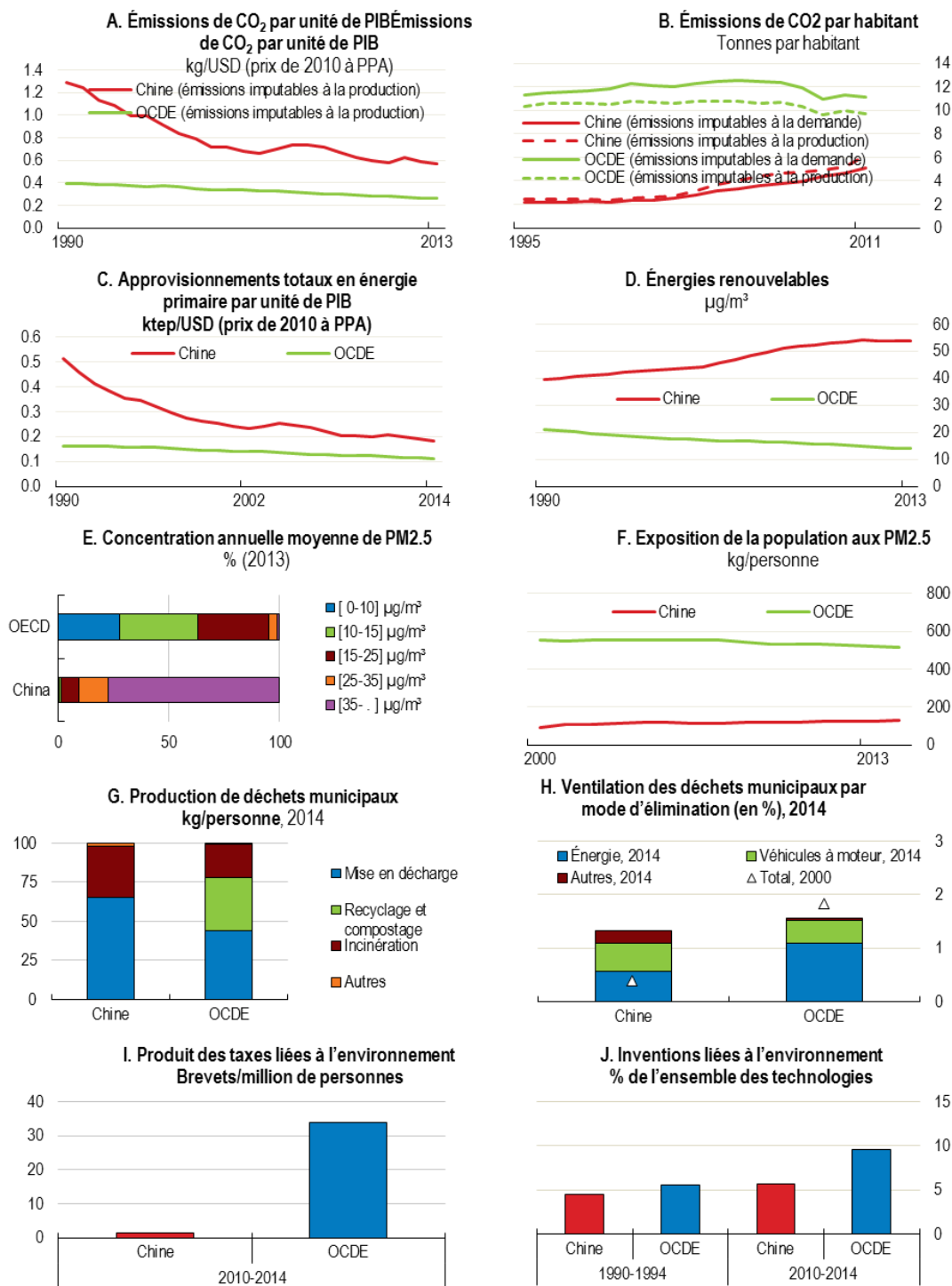
Faire prévaloir une croissance plus verte

Les objectifs de protection de l'environnement fixés dans le 13^e Plan quinquennal (2016-20) – notamment les objectifs de réduction des émissions des centrales au charbon, de récupération et de réutilisation des eaux de pluie et d'éradication du problème des eaux noires et malodorantes dans les zones urbaines – témoignent de l'importance accordée par les autorités à la mise en place d'une croissance plus respectueuse de l'environnement (graphique 36). Les forts niveaux de pollution enregistrés en Chine sont très préjudiciables à la santé et au bien-être. En 2010, la pollution par les particules et par l'ozone a provoqué d'après les estimations 670 décès prématurés pour un million d'habitants (OECD, 2016b). En outre, la prise en compte des émissions de polluants en tant que sous-produit négatif dans la mesure de la productivité multifactorielle montre que celle-ci a grandement pâti de la dégradation de l'environnement (Cárdenas Rodríguez et al., 2016).

L'accord bilatéral sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre que la Chine a conclu avec les États-Unis à la fin 2014, et qui a été ratifié en septembre 2016 à l'occasion du Sommet du G20 tenu à Hangzhou, a marqué une étape importante, dans la mesure où la Chine et les États-Unis produisent respectivement 27 % et 16 % des émissions de carbone mondiales (chiffres 2015 tirés de BP, 2016). Un système national de plafonnement et d'échange de droits d'émission de carbone sera la clé de voûte du dispositif mis en place pour atteindre les objectifs de l'accord. Il pourrait être utilement complété par une taxe carbone (autonome ou intégrée dans les redevances environnementales ou redevances sur les ressources) afin d'élargir le dispositif au secteur des transports, par exemple. Le gouvernement prévoit qu'à l'horizon 2030, les émissions de carbone par unité de PIB auront diminué de 60-65 % par rapport à 2005, la part des combustibles non fossiles dans la consommation d'énergie s'établira à environ 20 % et le pic des émissions de carbone aura été atteint. La concrétisation de ces engagements sera favorisée par le ralentissement de la croissance et par la restructuration et le rééquilibrage de l'économie. Et de fait, en 2015, la consommation d'énergie a augmenté de 1.5 %, ce qui constitue la plus faible progression depuis 1998, et pour la première fois en 17 ans, les émissions de CO₂ ont accusé un léger repli de 0.1 %. En outre, la Chine conserve d'importantes marges de manœuvre pour faire un meilleur usage de la fiscalité environnementale.

Le recours aux énergies renouvelables a progressé de 21 % en 2015 pour s'établir à quelque 17 % du total mondial, mais cela reste inférieur au poids de la Chine dans la consommation d'énergie mondiale, qui est de presque 23 % (BP, 2016). Les sources ont été diversifiées avec le temps, puisque le solaire,

Graphique 36. Il reste de vastes marges de manœuvre pour rendre la croissance plus verte



Source : OCDE (2016), Indicateurs de croissance verte (base de données). Cliquer ici pour des métadonnées détaillées.

l'éolien et plus récemment la géothermie sont venus s'ajouter à l'hydroélectricité qui dominait auparavant le bouquet renouvelable. L'objectif fixé dans le 13^e Plan quinquennal actuellement en vigueur est de multiplier au minimum par trois la

puissance installée en photovoltaïque dans le pays d'ici à 2020. Cependant, l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable n'est pas toujours synonyme d'augmentation de la consommation. Le déficit de réseaux de raccordement constitue ainsi un frein à l'utilisation de l'électricité d'origine renouvelable et fait que de nombreux moyens de production sont inemployés. De plus, au fil des ans, le développement de l'éolien n'a pas été suffisamment coordonné avec la planification des réseaux électriques au niveau local (Zhao et al., 2016), si bien que de nombreuses fermes éoliennes connaissent des problèmes de raccordement. La production d'énergie renouvelable se heurte aussi depuis longtemps au manque de mécanismes pour permettre aux producteurs indépendants de vendre leurs excédents. Les pouvoirs publics ont commencé à s'attaquer à ces obstacles. Le projet pilote lancé en 2013 pour permettre aux petits producteurs d'électricité photovoltaïque de vendre leurs excédents d'électricité au réseau a entretemps été étendu au pays tout entier. Devant le grand nombre de moyens de production inemployés, l'Agence nationale de l'énergie et la Commission d'État pour le développement et la réforme (CEDR) ont défini conjointement en mai 2016 des heures d'utilisation garantie minimums. En outre, la construction de lignes électriques ultra-haute tension d'ici à 2020 devrait réduire les goulets d'étranglement dans le transport de l'électricité. Cela étant, même en l'absence de problème de raccordement, les exploitants des réseaux privilégient l'électricité thermique et hydraulique, dont le tarif d'achat est moins élevé que celui de l'électricité d'origine éolienne.

La gestion de l'environnement devrait gagner en efficacité grâce aux modifications du système de supervision et de surveillance annoncées en septembre 2016, qui rendront plus difficile la manipulation des données par les autorités locales avant leur transmission à l'administration centrale. Des activités plus complètes de suivi et d'étude amélioreraient l'efficacité de la lutte antipollution et la sensibilisation de la population.

Encadré 6. Recommandations antérieures concernant la croissance verte et mesures prises

| Recommandations formulées par l'OCDE dans l'Étude de 2015 | Dispositions du 13e Plan quinquennal et politiques directement en rapport avec les recommandations de l'OCDE |
|---|--|
| Rendre la croissance plus verte | |
| Continuer à viser les objectifs d'émissions déclarés, notamment en mettant en place un mécanisme national d'échange de droits d'émission de carbone, en supprimant progressivement les subventions aux producteurs à forte intensité de carbone et en stimulant l'investissement dans les énergies renouvelables. | En 2015, le Conseil des affaires d'État a publié un avis sur la normalisation au service des économies d'énergie, qui concerne tous les principaux secteurs d'activité gros consommateurs d'énergie. Les valeurs de plus de 80 % des indicateurs d'efficacité énergétique sont censées rejoindre les niveaux observés dans les économies avancées d'ici à 2020. En février 2016, la CEDR a annoncé le lancement d'un système national d'échange de droits d'émission en 2017. À l'horizon 2020, le plan d'action relatif à la stratégie de développement énergétique (2014-2020) vise à doter le parc nucléaire de 58 GW de puissance installée, plus 30 GW en construction. La puissance installée en hydraulique, en éolien et en photovoltaïque devrait atteindre respectivement 350 GW, 200 GW et 100 GW à la même date. Entre son lancement dans la première des sept provinces pilotes à la fin 2013 et la fin 2015, le projet pilote d'échange de droits d'émission a donné lieu à des transactions portant au total sur 48 millions de tonnes CO ₂ et 1.5 milliard CNY. |

BIBLIOGRAPHIE

- Adalet McGowan, M. and D. Andrews (2016), “Insolvency regimes and productivity growth: a framework for analysis”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1309, OECD Publishing, Paris.
- Bai, C., C.T. Hsieh and Z.M. Song (2016), “The long shadow of a fiscal expansion”, *NBER Working Paper* No. 22801.
- BP (2016), *BP Statistical Review of World Energy*, available at <https://www.bp.com/content/dam/bp/pdf/energy-economics/statistical-review-2016/bp-statistical-review-of-world-energy-2016-full-report.pdf> accessed on 22 September, 2016.
- Brandt, L. and C.A. Holz (2006), “Spatial price differences in China: Estimates and implications”, *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 55, No. 1.
- Campbell, F. et al. (2014), “Early childhood investments substantially boost adult health”, *Science*, No. 343.
- Cárdenas Rodríguez, M., I. Haščič and M. Souchier (2016), “Environmentally adjusted multifactor productivity: Methodology and empirical results for OECD and G20 countries”, *OECD Green Growth Papers*, No. 2016/04, OECD Publishing, Paris.
- CBRC (2016), *Regulating the transfer of credit assets revenue rights on banking financial institutions*, China Banking Regulatory Commission, Document No. 82.
- Daniel, J., J. Garrido and M. Moretti (2016), “Debt-equity conversions and NPL securitization in China – some initial considerations”, *Technical Note*, International Monetary Fund, Washington D.C.
- Elliot, D., A. Kroeber and Y. Qiao (2015), “Shadow banking in China: a primer”, *Economic Studies at Brookings*, The Brookings Institution.
- Firth, M., T.Y. Leung, O.M. Rui and C. Na (2015), “Relative pay and its effects on firm efficiency in a transitional economy”, *Journal of Economic Behavior and Organization*, Vol. 110.
- Hong, L. (2016), “To increase the supply of residential land, large cities may consider inter-provincial exchange”, *China International Capital Corporation*.
- Huang, W. and T. Zhu (2015), “Foreign institutional investors and corporate governance in emerging markets: evidence of a split-share structure reform in China”, *Journal of Corporate Finance*, Vol. 32.
- IMF (2016a), *2016 Article IV Consultation – Staff Report*, International Monetary Fund, Washington D.C.
- IMF (2016b), “China and Asia in global trade slowdown”, *IMF Working Paper* 16/105.
- Lall, S. (2000), “The technological structure and performance of developing country manufactured exports”, *Oxford Development Studies*, Vol. 28(3).
- Li, C. and J. Gibson (2013), “Rising regional inequality in China: Fact or artifact?”, *World Development*, Vol. 47.
- Lin, C. and M. Yun (2015), “The effects of the minimum wage on earnings inequality: evidence from China”, *IZA Discussion Paper Series*, No. 9715.
- Ma, G. and W. Yao (2016), “Can the Chinese bond market facilitate a globalising renminbi?”, *BOFIT Discussion Papers* No. 1/2016.

- Messy, F. and C. Monticone (2016), “Financial education policies in Asia and the Pacific”, *OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions*, No. 40, OECD Publishing, Paris.
- Ministry of Finance (2015), *Qiyè Caiwù Bào biào – Shù jù Zhài yào*, in Chinese (Survey of Enterprise Financial Reports Nationwide), Zhongguó Caizhèng Jìngjì Chubānshè.
- Ministry of Finance (2014), *Qiyè Caiwù Bào biào – Shù jù Zhài yào*, in Chinese (Survey of Enterprise Financial Reports Nationwide), Zhongguó Caizhèng Jìngjì Chubānshè.
- National Academy of Development and Strategy of Renmin University (2016), “Zhongguó jiāngshì qiyè yánjiū bàogào – xiánzhuāng, yuányīn hé duìcè” in Chinese (Research report on zombie companies in China – Current state, background and policy remedy), *Niāndù Yánjiū Bàogào (Annual Research Report)* Vol. 9.
- National Development and Reform Commission, Ministry of Foreign Affairs, and Ministry of Commerce of the People’s Republic of China (2015), “Vision and Actions on Jointly Building Silk Road Economic Belt and 21st-Century Maritime Silk Road”, March, available at http://en.ndrc.gov.cn/newsrelease/201503/t20150330_669367.html accessed on 10 October, 2016.
- OECD (2017), *The Next Production Revolution: Implications for Government and Business*, OECD Publishing, Paris, forthcoming.
- OECD (2016a), *PISA 2015 Results (Volume I): Excellence and Equity in Education*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016b), *The Economic Consequences of Outdoor Air Pollution*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015a), *G20/OECD Principles of Corporate Governance*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015b), *OECD Economic Surveys: China*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015c), *OECD Guidelines on Corporate Governance of State-Owned Enterprises*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2015d), *The Future of Productivity*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2013), *Better Policies for Board Nomination and Election in Asia*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2010), *OECD Economic Surveys: China*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2006), *Challenges for China’s Public Spending – Toward greater effectiveness and equity*, OECD Publishing, Paris.
- Oliveira, J. (2016), “The value of children: inter-generational support, fertility and human capital”, *Journal of Development Economics*, Vol. 120.
- Perry, E. and F. Weltewitz (2015), “Wealth management products in China”, *Reserve Bank of Australia Bulletin*, June.
- Prasad, E. (2016), *Gaining Currency: The Rise of the Renminbi*, Oxford University Press.
- PWC (2015), “China’s non-performing loans are rising fast”, *Spectrum*, December.
- SASAC Research Centre (2016), *Guānyú Shèn huà Guó yóu Qiyè Gāi gè de Zhì dǎo Yì jiàn – Bǎi wèn Wèn dǎ*, in Chinese (*Guiding Opinion on Deepening SOE Reform – One Hundred Questions and Answers*), China Economic Publishing House.
- Shapiro, D., Y. Tang, M. Wang and W. Zhang (2015), “The effects of corporate governance and ownership on the innovation performance of Chinese SMEs”, *Journal of Chinese Economic and Business Studies*, Vol. 13, No. 4.

- Solt, F. (2016), “The Standardized World Income Inequality Database”, *Social Science Quarterly*, No. 97.
- Supreme People’s Court of the PRC (2016), *The Work of China’s Courts 2015*.
- Wang, D. (2014), *Trends in China – Economic System Reform*, Beijing Times Chinese Press.
- Xiao, Y. (2016), *Guoziwei Zhuren gei Renda Daibiao Changweihui de Gongzuo Baogao*, in Chinese (*Working Report by SASAC’s Chairman to the Standing Committee of the People’s Representatives*), July 30.
- Xie, Y. and Y. Jin (2015), “Household wealth in China”, *Chinese Sociological Review*, Vol. 47(3).
- Ye, K., J. Zhu, Z. Lu and R. Zhang (2011), “Duli dongshi de dulixing jiyu dongshihui toupiaode zhengju” in Chinese, (The independence of independent directors: evidence from board voting behaviour), *Jingji Yanjiu (Economic Research Journal)*, Vol. 2011(1).
- Zeng, J. et al. (2013), “Gender inequality in education in China: a meta-regression analysis”, *Contemporary Economic Policy*, Vol. 32, No. 2.
- Zhao, W., R. Arvantis and F. La Pira (2011), “Innovation policy and local cluster of entrepreneurs in South China”, *International Journal of Management and Enterprise Development*, Vol. 11.
- Zhao, Z., R. Chang and Y. Chen (2016), “What hinder the further development of wind power in China – A socio-technical barrier study”, *Energy Policy*, Vol. 88.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

CHINE 2017 (VERSION ABRÉGÉE)

Alors qu'elle entame son 13^e plan quinquennal (2016-2020), la Chine voit son économie continuer de croître rapidement par rapport à d'autres pays. Bien que sa croissance ralentisse lentement, le PIB par habitant demeure bien parti pour atteindre un quasi-doublement entre 2010 et 2020. En conséquence, l'économie chinoise sera encore, dans un avenir prévisible, le principal moteur de la croissance mondiale.

Les investissements des entreprises ont été financés en grande partie par l'emprunt, grâce aux prêts bonifiés et aux garanties implicites dont bénéficient les entreprises publiques et d'autres entités du secteur public. Une réponse efficace aux sources de risques que sont l'endettement excessif des entreprises, les bulles immobilières et les investissements financés par l'emprunt sur les marchés d'actifs, aidera à maintenir la croissance sur une trajectoire durable.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <https://doi.org/10.1787/10b2f874-fr>.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2017/8
Mars 2017

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2017
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-72388-7



9 789264 723887